



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 015

Le jeudi 4 février 2021

Présidente : Mme Sherry Romanado



Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

Le jeudi 4 février 2021

• (1105)

[Traduction]

La présidente (Mme Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoyne, Lib.)): Bonjour, tout le monde. Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la 15^e réunion du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes. La réunion d'aujourd'hui se déroule dans un format hybride, conformément à l'ordre de la Chambre du 25 janvier 2021. Les délibérations seront affichées sur le site Web de la Chambre des communes, et la diffusion Web montrera toujours la personne qui parle plutôt que l'ensemble du Comité.

Pour assurer le bon déroulement de la séance, j'aimerais énoncer quelques règles à suivre. Les membres et les témoins peuvent s'exprimer dans la langue officielle de leur choix. Des services d'interprétation sont disponibles pour cette réunion. Vous avez le choix, au bas de votre écran, entre le parquet, l'anglais ou le français.

Avant de prendre la parole, veuillez attendre que je vous nomme. Si vous participez à la réunion par vidéoconférence, veuillez cliquer sur l'icône du microphone pour activer votre micro. Pour ceux qui sont dans la salle — même si je pense qu'il n'y a personne dans la salle —, votre microphone sera contrôlé comme à l'habitude par l'agent des délibérations et de la vérification.

Je vous rappelle que toutes les observations des membres et des témoins doivent être adressées à la présidence. Lorsque vous n'avez pas la parole, nous vous demandons de désactiver votre micro. Pour ce qui est de la liste des intervenants, le greffier du Comité et moi-même ferons notre possible pour conserver l'ordre d'intervention de tous les membres.

Comme d'habitude, je brandirai un carton jaune 30 secondes avant la fin de votre temps de parole et un carton rouge lorsque votre temps sera écoulé. Veuillez garder un œil sur la carte et respectez le temps imparti pour que tout le monde ait l'occasion de poser des questions.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mardi 1^{er} décembre 2020, le Comité se réunit aujourd'hui pour poursuivre son étude de la capacité nationale de fabrication d'un vaccin contre la COVID-19.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins. Nous accueillons aujourd'hui Mme Anita Anand, ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, et M. François-Philippe Champagne, ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie. Nous recevons, du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, M. Bill Matthews, sous-ministre, du ministère de l'Industrie, M. Simon Kennedy, sous-ministre, et du Conseil national de recherches du Canada, M. Mitch Davies, président.

Je viens de recevoir une note du greffier qui m'indique que nous devons faire une pause un instant. Je pense que nous éprouvons des problèmes de son dans la salle. Je vais suspendre les travaux un instant.

• (1100)

(Pause)

• (1105)

La présidente: Nous allons reprendre la séance. Merci beaucoup.

Chaque témoin fera des déclarations de sept minutes maximum, qui seront suivies de séries de questions. Nous allons commencer avec la ministre Anand.

La parole est à vous pour sept minutes.

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement): Merci, madame la présidente.

• (1110)

[Français]

Bonjour, tout le monde.

[Traduction]

Comment va tout le monde aujourd'hui? Je suis ravie d'être ici avec vous.

Je vous remercie de m'avoir invitée à me joindre à vous ce matin. Avant de commencer, je veux prendre un moment pour souligner que je vous rencontre sur le territoire de nombreuses Premières Nations, y compris les Mississaugas de Credit, les Anishinabes, les Chippewas, les Haudenosaunees et les Wendats.

Je tiens également à remercier tout le monde qui travaille fort dans les coulisses pour assurer la bonne tenue de ces rencontres virtuelles. Je tiens aussi à remercier plus particulièrement nos interprètes et nos traducteurs, qui jouent un rôle de premier plan pour que les Canadiens puissent comprendre et traiter cette information.

Je suis accompagnée aujourd'hui de mon sous-ministre, Bill Matthews. Merci, monsieur Matthews, d'être ici.

Je veux tout d'abord parler de la réponse de SPAC à la pandémie. Malgré la grande fatigue et le stress causés par la pandémie, les Canadiens et les Canadiennes ont uni leurs efforts pour freiner la propagation du virus. Je crois pouvoir parler au nom de tous les parlementaires, et particulièrement ceux d'entre nous qui sont dans cette salle aujourd'hui, lorsque je dis que nous voulons remercier les médecins, le personnel infirmier et les travailleurs de la santé qui travaillent sans relâche aux premières lignes. Ils font un travail crucial. C'est pourquoi, depuis le début de cette pandémie, mon ministère, Services publics et Approvisionnement Canada, s'emploie sans relâche à acheter l'EPI et les autres fournitures médicales essentielles aux travailleurs de la santé de première ligne.

En ce qui concerne la production au Canada, nous devrions saluer et remercier tous les fournisseurs canadiens qui ont contribué à la lutte contre la COVID-19 avec nous. De nombreuses entreprises canadiennes ont augmenté leur production afin de fournir en grandes quantités les articles dont nous avons urgemment besoin. La protection de nos professionnels de la santé aux premières lignes demeure une priorité absolue.

Par exemple, au début de la pandémie, nous avons conclu un contrat à long terme avec Medicom, de Montréal, pour la production annuelle de dizaines de millions de masques N95 et de masques chirurgicaux. Nous avons déjà reçu de l'entreprise Medicom plus de 18 millions de masques chirurgicaux et plus de 5,7 millions de masques N95, tous fabriqués au Canada.

Un dépistage plus intense s'est imposé au fil de la pandémie pour éviter que de nouveaux cas isolés de COVID-19 se transforment en éclosons. LuminUltra, une entreprise du Nouveau-Brunswick de premier plan dans le secteur de la biotechnologie, s'est engagée à produire de grandes quantités du réactif nécessaire aux tests de dépistage de la COVID-19 jusqu'en mars de cette année.

Si de nombreuses entreprises canadiennes ont augmenté leur capacité de production existante, d'autres ont complètement réoutillé leurs chaînes de production afin de répondre aux besoins du pays. Par exemple, au Québec, Bauer, qui fabrique normalement de l'équipement de hockey, a commencé à produire des écrans faciaux pour les travailleurs de la santé de première ligne. L'entreprise Toronto Stamp, qui fabrique des affiches, a lancé un projet sollicitant la contribution d'une dizaine de petites entreprises de Toronto pour fabriquer des écrans faciaux. À Calgary, l'entreprise Fluid Energy, qui est spécialisée dans le traitement et la fabrication de produits chimiques, est intervenue pour produire des millions de litres de désinfectants pour les mains destinés à l'ensemble du Canada. La liste est longue, madame la présidente. Par exemple, Stanfields au Nouveau-Brunswick nous a fourni 100 000 blouses d'hôpital par semaine. L'entreprise Irving Oil, établie au Nouveau-Brunswick, a réoutillé ses chaînes de production pour fabriquer du désinfectant pour les mains.

Ce ne sont là que quelques-unes des nombreuses entreprises novatrices et dévouées au pays qui sont intervenues et ont travaillé à s'assurer que nos travailleurs de la santé aux premières lignes sont protégés.

Je vais maintenant aborder l'achat de vaccins. Nous savons que, pour surmonter cette pandémie au plus vite, il faut suivre les recommandations des autorités de santé publique et assurer le déploiement fructueux des vaccins. Pendant que notre gouvernement investit dans l'avenir de la production de vaccins au Canada, mon ministère continue, pour l'heure, de lutter contre la pandémie selon

une stratégie qui consiste à acheminer les vaccins autorisés au pays le plus rapidement possible.

Madame la présidente, le gouvernement avait pour objectif dès le départ d'obtenir le plus rapidement possible des vaccins sûrs, efficaces et nécessaires pour la population canadienne. Notre démarche en ce sens est guidée par notre groupe de travail sur les vaccins, dont la création était un élément clé de la stratégie en matière de vaccins de notre pays. En tout, notre gouvernement a réussi à accéder jusqu'à près de 400 millions de doses de vaccins potentiels de sept candidats, ce qui a donné lieu à l'un des portefeuilles de vaccins contre la COVID-19 les plus solides et les plus diversifiés dans le monde.

Dans les ententes que nous avons établies, nous avons négocié les délais de livraison les plus rapides possible. Après que Santé Canada a approuvé les vaccins de Pfizer et de Moderna, nous avons reçu plus de 1,1 million de vaccins contre la COVID-19 et les avons distribués aux provinces et aux territoires. Rien qu'entre Moderna et Pfizer, nous restons sur la bonne voie pour disposer de suffisamment de vaccins pour immuniser tous les Canadiens qui le souhaitent avant la fin du mois de septembre.

De plus, grâce à l'initiative COVAX, le Canada recevra au moins 1,9 million de doses du vaccin d'AstraZeneca, qui est sur le point de recevoir l'autorisation de Santé Canada. Une fois le vaccin autorisé, les livraisons pourraient commencer avant la fin de mars. Nous continuons aussi de collaborer étroitement avec les cinq autres fabricants avec qui nous avons des ententes bilatérales: Sanofi-GSK, Medicago, AstraZeneca, Johnson & Johnson et Novavax.

Notre objectif est de faire entrer le plus rapidement possible au Canada davantage de vaccins approuvés par Santé Canada.

Bien que les vaccins soient d'une importance capitale, les fournitures nécessaires à leur administration sont tout aussi indispensables. Par exemple, nous avons acquis plus de 170 millions de seringues de différentes tailles auprès de divers fournisseurs. Cette quantité comprend 64 millions de seringues à faible volume mort, qui ne sont disponibles qu'en quantités très limitées dans le monde. La première livraison d'environ un million de ces seringues spécialisées arrive au Canada cette semaine.

Pour conclure, madame la présidente, chaque fois que nous avons demandé l'aide des entreprises canadiennes au cours de la pandémie, elles ont répondu à l'appel. En outre, nous nous sommes assurés de disposer d'EPI et de fournitures médicales fabriqués au Canada pour répondre aux besoins de notre pays.

La sécurité de nos proches est notre priorité absolue.

Merci de votre temps. Je serai maintenant heureuse de répondre à vos questions.

• (1115)

La présidente: Merci, madame la ministre.

[Français]

J'invite maintenant le ministre Champagne à prendre la parole.

Monsieur Champagne, vous disposez de sept minutes.

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie): Merci, madame la présidente.

Bonjour, très chers collègues.

C'est pour moi un honneur de prendre la parole aujourd'hui à titre de ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie pour faire le point sur les efforts du gouvernement visant à assurer la vaccination de la population canadienne contre la COVID-19.

Je voudrais tout d'abord profiter de l'occasion pour remercier, au nom des parlementaires, tous les officiels et les fonctionnaires qui ont travaillé d'arrache-pied durant les derniers mois et la dernière année pour assurer la santé et la sécurité des Canadiennes et des Canadiens. Je pense notamment à mon sous-ministre, M. Simon Kennedy, mais aussi à M. Mitch Davies, président du Conseil national de recherches du Canada, et à M. Bill Matthews, sous-ministre de la ministre Anand, qui a fait un travail remarquable.

Le Canada a garanti l'accès aux vaccins les plus prometteurs en cours de mise au point dans le monde. Le gouvernement a aussi agi pour accroître la capacité de fabrication de vaccins au pays, afin de contribuer à assurer sa préparation à long terme à une pandémie.

[Traduction]

Lorsque cette pandémie a commencé, le Canada ne disposait pas de capacités de biofabrication à grande échelle qui soient flexibles et adaptées à un vaccin contre la COVID-19. Il est important de se rappeler comment nous en sommes arrivés là.

Pendant la majeure partie du XX^e siècle, le Canada a joué un rôle clé dans la conception et la production mondiale de produits biopharmaceutiques, principalement grâce à des travaux effectués dans les laboratoires de recherche médicale Connaught, à Toronto. La situation a changé dans les années 1980 lorsque le gouvernement de l'époque a décidé de privatiser les laboratoires Connaught. En l'espace de 10 ans, l'écosystème de la biofabrication au Canada s'est érodé. Bien que les entreprises aient réalisé beaucoup de travaux en recherche et développement ici au Canada, peu de produits ont été commercialisés pour un usage public.

Ensuite, le gouvernement précédent a sabré le financement d'Industrie Canada qui soutenait les entreprises des sciences de la vie et attirait de nouveaux investissements au Canada.

[Français]

Depuis lors, le Canada a perdu un certain nombre d'entreprises et d'investissements notables. En voici quelques exemples.

En 2007, AstraZeneca a cessé ses activités de fabrication au Canada pour les regrouper dans ses installations basées en Suède.

En 2010, Johnson & Johnson a fermé son centre de recherche à Montréal.

En 2011, Teva a fermé l'une de ses usines canadiennes de fabrication, soit celle située à Montréal.

En 2013, Boehringer Ingelheim a fermé son centre de recherche-développement à Laval, qui se concentrait sur l'hépatite C et le VIH.

En 1973, environ 19 % de la demande intérieure canadienne de vaccins et de médicaments thérapeutiques était satisfaite par des importations. Aujourd'hui, le Canada importe 85 % de ses vaccins et médicaments thérapeutiques.

[Traduction]

Tournons-nous vers l'avenir.

Dès le début de la pandémie, notre gouvernement a reconnu que nous devons renforcer notre capacité nationale de fabriquer des vaccins et des traitements au Canada. Nous avons investi tôt et massivement. Nous avons pris des mesures immédiates en adoptant une vision à long terme.

Permettez-moi de souligner, chers collègues, quelques-uns des nombreux investissements que nous avons réalisés depuis mars 2020.

[Français]

Il faut aussi rappeler qu'en général, la mise en place d'une nouvelle installation pharmaceutique de fabrication, si l'on suit les bonnes pratiques de fabrication, peut prendre de deux à cinq ans. Compte tenu de la crise, nous allons faire des efforts considérables pour accélérer le processus et réduire les délais.

Tout d'abord, nous avons investi 126 millions de dollars dans la construction du nouveau centre de production de produits biologiques du Conseil national de recherches du Canada, à proximité de son site de l'avenue Royalmount, à Montréal. Une fois pleinement fonctionnel, plus tard dans l'année, ce nouveau centre pourrait produire à l'échelle nationale environ 2 millions de doses de vaccins par mois.

Cette semaine, nous avons signé un protocole d'entente avec Novavax pour poursuivre la fabrication nationale de son vaccin contre la COVID-19 dans ce nouveau centre de production de produits biologiques, à Montréal.

Le gouvernement a également investi 44 millions de dollars dans la modernisation de l'installation de l'avenue Royalmount pour les essais cliniques. Cela permettra au CNRC de produire du matériel pour les essais cliniques ainsi que des doses de vaccins d'urgence.

• (1120)

[Traduction]

Regardons ce que nous avons fait en Saskatchewan. Nous avons investi 23 millions de dollars pour aider la Vaccine and Infectious Disease Organization de l'Université de la Saskatchewan et le Centre international de recherche sur les vaccins — ce que nous appelons VIDO-InterVac — pour contribuer à accélérer la conception de son candidat vaccin contre la COVID-19, et 12 millions de dollars pour transformer son installation de production de vaccins pour les animaux afin de répondre aux normes requises pour la production de vaccins pour les humains.

[Français]

Notre gouvernement sait que le secteur privé joue un rôle primordial dans la recherche-développement. Il fait progresser la mise au point de vaccins et le développement de la capacité de biofabrication.

Ainsi, dès les premiers mois de la pandémie, le gouvernement a consacré 792 millions de dollars au titre du Fonds stratégique pour l'innovation afin de concevoir des vaccins et des produits thérapeutiques chez nous, au Canada, ainsi que pour renforcer les activités de biofabrication. Les collègues de Québec sauront que la société privée Medicago, qui possède déjà plus de 20 ans d'expérience dans la production de vaccins, a notamment obtenu un appui pouvant atteindre 173 millions de dollars. Les fonds permettront à Medicago d'accélérer les essais cliniques ainsi que la construction d'une installation de production de vaccins et d'anticorps conformément aux bonnes pratiques de fabrication. Le gouvernement s'est engagé à acquérir jusqu'à 76 millions de doses du candidat vaccin de Medicago si l'efficacité de ce dernier est démontrée.

[Traduction]

Le Fonds stratégique pour l'innovation a également investi jusqu'à 56 millions de dollars dans l'entreprise Variation Biotechnologies pour concevoir un vaccin contre la COVID-19 à son centre de recherche à Ottawa, et jusqu'à 25 millions de dollars dans l'entreprise Precision Nanosystems de Vancouver pour soutenir sa technologie révolutionnaire de nanoparticules lipidiques.

[Français]

Le gouvernement est conscient que le déploiement de vaccins efficaces est la meilleure façon de relancer l'économie canadienne et de protéger la santé des Canadiens à long terme.

Dans l'énoncé économique de l'automne, nous nous sommes engagés à explorer les moyens de renforcer la capacité de bioproduction et d'intervention à long terme du Canada en cas de pandémie. Le Canada est prêt à aller de l'avant, fort de ses talents et de son avantage en matière d'innovation. Nous profitons de l'effort collectif pour nous engager résolument.

[Traduction]

En conclusion, je dirais à chacun d'entre nous de saisir l'occasion, d'être ambitieux et de bâtir ensemble un secteur de la biofabrication résilient ici au Canada.

[Français]

Je suis maintenant prêt à répondre à vos questions.

Merci.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur le ministre.

[Traduction]

Nous allons maintenant entamer nos séries de questions.

Pour des raisons d'interprétation, je vous prierais de ne pas parler en même temps pour que les interprètes puissent faire leur travail.

Le premier intervenant est le député Cumming.

La parole est à vous pour six minutes.

M. James Cumming (Edmonton-Centre, PCC): Bonjour, ministre Champagne. Bienvenue au Comité et dans votre nouvelle fonction. Je me réjouis à l'idée de travailler avec vous.

Le Comité de l'industrie jouera un rôle important dans la reprise économique. Vous avez du pain sur la planche. Il y a beaucoup de travail à faire dans votre portefeuille.

Je voudrais d'abord parler un peu de votre rôle précédent et connaître votre avis sur CanSino et les difficultés qui sont mainte-

nant apparues du fait que le gouvernement chinois a restreint l'arrivée des vaccins au Canada.

Étiez-vous au courant qu'il y avait des problèmes avec l'accord conclu avec CanSino?

L'hon. François-Philippe Champagne: Dans un premier temps, monsieur Cumming, je vous remercie de m'accueillir ici. Je me réjouis à l'idée de travailler avec vous. Vous et moi avons déjà eu une conversation. Je suis vraiment dans mon élément.

Revenons au moment où tout a commencé. Nous savons tous que le 11 mars, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'état de pandémie. Depuis, nous disposons d'environ 234 candidats vaccins dans le monde entier. Sur les conseils du groupe de travail sur les vaccins — pour répondre plus précisément à votre question —, nous avons examiné le candidat vaccin que vous avez mentionné, mais nous l'avons fait pendant environ trois mois, en avril, mai jusqu'en août. Après cela, nous avons mis fin à la discussion.

Même avant cela — et je pense que c'est important pour les Canadiens qui nous regardent —, dans les 12 jours qui ont suivi l'annonce de l'Organisation mondiale de la santé qui déclarait l'état de pandémie, nous avons investi 192 millions de dollars dans la biofabrication ici au Canada. En un mois, nous avons investi près de 792 millions de dollars.

Je soutiens simplement qu'il faut mettre les choses en contexte pour les Canadiens qui nous regardent. Lorsqu'il y a 234 candidats vaccins dans le monde, nous nous appuyons sur la science, et nous nous fions aux conseils des experts. L'épisode dont vous parlez est un épisode très court dans un processus très long. Nous avons examiné la question pendant environ trois mois, mais nous avons ensuite décidé de mettre un terme à la discussion.

• (1125)

M. James Cumming: Avez-vous réellement conseillé au CNRC de ne pas faire affaire avec cette entreprise? Lorsque vous avez vu que le gouvernement chinois restreignait l'approvisionnement, dans quelle mesure êtes-vous intervenu? Êtes-vous intervenu, au nom du Canada, auprès du gouvernement chinois?

L'hon. François-Philippe Champagne: Comme je l'ai dit, monsieur Cumming, si vous regardez le portefeuille de vaccins dont nous disposons à ce jour, ces discussions ont été très brèves. Nous sommes passés à autre chose par la suite. Nous avons choisi les piliers, je dirais, qui seront les piliers de notre résilience ici au Canada en matière de biofabrication.

Vous parlez de Medicago. Vous parlez de VIDO. Vous parlez d'AbCellera à Vancouver et maintenant de Novavax. Ce que je veux dire, c'est que nous avons ensuite sélectionné, avec la ministre Anand, sept candidats vaccins dans le monde entier. Deux d'entre eux — ceux de Pfizer et de Moderna — ont été approuvés par Santé Canada. C'est le déploiement que nous avons au Canada.

L'épisode dont vous parlez n'était qu'un des différents candidats vaccins qui ont été examinés, à un stade très précoce, puis nous sommes passés rapidement à autre chose. Aujourd'hui, nous disposons du plus grand portefeuille de vaccins pour assurer et, évidemment, protéger la santé et la sécurité des Canadiens.

M. James Cumming: Eh bien, parlons-en rapidement. Discutons de Royalmount. Il semble y avoir une certaine confusion concernant cette installation. Si l'on compare avec le Royaume-Uni, qui a bâti sa capacité de fabrication nationale beaucoup plus rapidement que le Canada, Royalmount... Le premier ministre a annoncé que la construction de l'usine devrait être terminée en juillet. Vous avez déclaré que non, il faudra quelques mois de plus. On nous dit maintenant qu'il est probable, au mieux, que le projet puisse commencer et être approuvé avant la fin du mois de décembre. La discussion porte à présent sur le fait que la production ne sera peut-être pas complète avant décembre, voire avant le début de la nouvelle année.

Quelle est cette date? Quand produirons-nous des vaccins au Canada?

L'hon. François-Philippe Champagne: Permettez-moi d'être très clair. Vous avez quatre phases lorsque vous construisez une usine. Il y a la phase de conception, la phase de construction, la phase de certification et la phase de production.

Je pense que nous devrions tous nous réjouir, tout d'abord, en tant que parlementaires, que Novavax ait choisi le Canada. Lorsque j'ai parlé au PDG... L'entreprise aurait pu aller dans sept ou huit pays où elle a déjà des usines de fabrication, mais elle a choisi le Canada, ce qui est une bonne nouvelle.

Ce que j'ai dit — et le premier ministre —, c'est que nous prévoyons que la construction sera terminée d'ici la fin de l'été. Ensuite, il y a la période de certification, qui peut durer quelques mois car, comme vous le savez, il s'agit de bonnes pratiques de fabrication. C'est régi par Santé Canada, conformément à ses processus. Les Canadiens comprendraient que nous voulons aller vite, mais que nous voulons nous assurer que nous respectons les protocoles en matière de santé et de sécurité. Ensuite, nous passerions à la production.

Ce que j'ai dit, c'est que nous produirions un vaccin avant la fin de l'année à cette installation, à Royalmount. Nous sommes très heureux, je dois dire, et nous devrions — vous, moi et tous les Canadiens — penser que le fait d'avoir Novavax... Nous avons eu de la chance car, d'une certaine manière, le processus de fabrication que nous avons à Royalmount est compatible avec le vaccin Novavax. La deuxième chose qui a incité le PDG à choisir le Canada est la rapidité et, évidemment, un marché d'approvisionnement très stable, prévisible et sûr. Je pense que c'est une bonne nouvelle, car nous devons être prudents et résilients pour l'avenir.

M. James Cumming: N'avez-vous pas envisagé dès le départ la possibilité de réaménager les installations existantes? Partir de zéro, des fondations, construire un immeuble, bâtir une toute nouvelle installation... Où était l'effort pour assurer une réponse rapide? Il y a beaucoup d'industries au Canada.

L'hon. François-Philippe Champagne: Tout à fait. Merci d'avoir posé...

La présidente: Malheureusement, député Cumming, votre temps est écoulé, mais je vais laisser le ministre répondre rapidement car je sais que c'est un sujet important.

Monsieur le ministre, on vous écoute.

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur Cumming, nous avons reçu environ 87 demandes dans le cadre du Fonds stratégique pour l'innovation. Nous avons examiné tout cela, puis le groupe de travail s'est penché sur les projets. Son objectif est évidemment d'examiner ce qui est réalisable, la science, la technologie

et ce qui peut être déployé rapidement pour fournir des vaccins aux Canadiens.

C'est ainsi qu'ils voyaient les choses lorsqu'ils fournissaient des conseils à ce gouvernement.

• (1130)

La présidente: Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Nous allons maintenant passer à notre prochaine série de questions.

Députée Lambropoulos, la parole est à vous pour six minutes.

[Français]

Mme Emmanuella Lambropoulos (Saint-Laurent, Lib.): Merci, madame la présidente.

Monsieur le ministre et madame la ministre, je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui pour répondre à nos questions.

Ma première question est destinée au ministre Champagne, mais j'invite le ministre Anand à ajouter un élément de réponse si elle le souhaite.

La stratégie canadienne comporte deux volets: d'un côté, il y a la stratégie d'approvisionnement et, de l'autre, la stratégie liée à la bio-production sur notre territoire. À ce jour, tout ce qu'on a annoncé aux Canadiens et aux Canadiennes, c'est que nous allons combattre la COVID-19 par l'administration de deux doses de vaccin à tous les Canadiens d'ici septembre.

De quelle façon la production de vaccins ici, au Canada, va-t-elle aider à atteindre nos objectifs encore plus rapidement?

Pensez-vous que nous pourrions compter sur Novavax pour atteindre nos objectifs avant septembre? Pensez-vous qu'il s'agit plutôt d'une solution à long terme, c'est-à-dire que cela pourra nous aider prochainement, si jamais les deux premières doses ne fonctionnent pas, ou si jamais le virus revient et est encore plus fort?

L'hon. François-Philippe Champagne: Je me permets de dire quelques mots, ensuite je laisserai la parole à ma collègue.

D'abord, je vous remercie de la question, madame Lambropoulos.

Je pense que le choix de Novavax pour le Canada est une très bonne nouvelle pour les Canadiens. Comme je le dis souvent, il faut agir immédiatement et concrètement dans une vision à long terme. Quelle est notre vision à long terme? C'est d'assurer la santé et la sécurité des Canadiens, et cela exige de la résilience et de la prudence.

Mon rôle comme ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est de ramener chez nous le plus d'éléments possible de la chaîne d'approvisionnement. Comme cela a été souligné dans les questions précédentes, nous nous sommes rendu compte que nous partions d'une base manufacturière réduite. Cela a commencé il y a des décennies. Ce que nous sommes en train de faire, c'est reconstruire chez nous la base manufacturière de la biofabrication. Cela va nous permettre de faire face à l'avenir avec beaucoup plus de résilience.

Avec le CNRC et son président, M. Davies, nous allons tout faire pour accélérer la construction de l'usine de l'avenue Royalmount. Il y a quatre étapes: la conception, la construction, la certification et la production. Nous allons tout faire pour que les choses aillent rapidement.

Cela dit, nous avons d'autres piliers, par exemple Medicago, à Québec, AbCellera, à Vancouver, et VIDO, en Saskatchewan.

Ce que je fais en collaboration avec le gouvernement et les fonctionnaires, c'est bâtir les piliers de cette résilience, pour que le Canada soit plus fort et puisse faire face à toute urgence sanitaire qu'il pourrait y avoir à l'avenir.

Mme Emmanuela Lambropoulos: Merci beaucoup de votre réponse.

Comme vous l'avez dit, l'installation de l'avenue Royalmount va nous permettre de produire 2 millions de vaccins par mois. Cela se fera au cours des prochains mois.

[Traduction]

Quel est le meilleur scénario? Quand pensez-vous que nous pourrions commencer à produire ces vaccins et à les distribuer aux Canadiens au plus tôt?

L'hon. François-Philippe Champagne: Comme je l'ai mentionné, il y a quatre phases: la conception, la construction, la certification et la production. Nous avons dit, comme le premier ministre l'a fait, que nous prévoyons que la construction sera terminée à l'été.

On passe ensuite à la phase de certification, un processus indépendant, ce qu'on appelle les bonnes pratiques de fabrication, soit la certification que doit obtenir de Santé Canada toute installation de biofabrication au Canada. Le temps nécessaire peut varier, selon le temps que cela prend. On passe ensuite rapidement à la production.

C'est pour cette raison que j'ai dit que nous pourrions produire avant la fin de l'année. La construction sera terminée d'ici la fin de l'été. Il y a ensuite la phase intermédiaire de certification, et naturellement, nous en saurons plus lorsque nous serons rendus à cette phase et que les experts indépendants se prononceront.

L'important pour nous, et je suis certain que vous en êtes consciente, c'est, et je le répète, que Novavax ait choisi le Canada, et s'il en est ainsi, c'est en raison de notre politique, de notre financement et de notre point de vue sur la science.

J'ai eu une conversation avec le PDG. Il était très emballé à l'idée de venir au Canada. Pour les dirigeants de l'entreprise, c'est l'endroit par excellence actuellement. Nous avons prouvé pendant la pandémie que nous sommes un partenaire de confiance. Je peux vous dire, à titre d'ancien ministre des Affaires étrangères, que le monde cherche la stabilité, la prévisibilité, la traçabilité, la sécurité des approvisionnements, et un endroit où on respecte la primauté du droit. Nous avons fait la preuve que nous sommes un partenaire de choix dans le monde, et c'est pour cette raison que nous sommes en mesure d'attirer ce genre d'investissements au Canada.

• (1135)

Mme Emmanuela Lambropoulos: Merci beaucoup.

Madame la ministre, au sujet de l'approvisionnement, nous avons deux candidats vaccins jusqu'à maintenant pour vacciner les Canadiens d'ici septembre. D'autres seront approuvés par Santé Canada, bien sûr, au cours des prochains mois, et plus tôt que tard, espérons-le.

Quel est le meilleur scénario à votre avis? Quand les Canadiens pourront-ils être vaccinés le plus tôt selon vous?

L'hon. Anita Anand: Je vous remercie de la question. Je suis heureuse de pouvoir intervenir ici.

Je me sers d'un modèle à deux volets pour analyser la question. Le premier repose sur les vaccins qui sont approuvés uniquement, soit ceux de Pfizer et de Moderna, ce qui veut dire 6 millions de doses d'ici la fin du premier trimestre, 20 millions d'ici la fin du deuxième, et 70 millions d'ici la fin du troisième. L'échéancier de la fin septembre est basé sur cette analyse. Toutefois, nous aurons, espérons-le, d'autres vaccins qui viendront s'ajouter en cours de route. C'est l'objectif de notre stratégie d'achat diversifiée. Lorsque ces vaccins seront approuvés et acheminés au Canada, nous serons en mesure, souhaitons-le, de rapprocher l'échéancier.

Merci.

La présidente: Merci beaucoup.

[Français]

La parole est maintenant à M. Lemire pour six minutes.

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Merci, madame la présidente.

Je remercie les ministres de leur présence. Je sens que la rencontre d'aujourd'hui nous permet d'avancer. Sincèrement, nous n'obtenons pas toujours de nouveaux éléments de réponse à nos questions lorsque des ministres comparaissent devant le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie. Je tiens à dire que je leur en suis reconnaissant.

Ma première question s'adresse au ministre Champagne, mais Mme Anand pourra ajouter ses commentaires.

Quels seraient les avantages pour le Canada et le Québec d'avoir une stratégie permettant de faire face à la pandémie de façon autonome?

L'hon. François-Philippe Champagne: J'aimerais d'abord vous remercier de votre commentaire, monsieur Lemire. Cela me fait plaisir de vous fournir toutes les informations que j'ai. Je pense qu'il y a un esprit de collégialité et de collaboration, sans partisanerie. Nous sommes en train de sauver des vies. Nous devons tout faire ensemble et retenir les meilleures idées.

Je crois qu'une stratégie d'autonomie présente un grand avantage. Comme vous l'avez vu, le gouvernement du Québec a salué la décision de Novavax de s'installer au Canada, à plus forte raison à Montréal, au Québec. Cela démontre l'existence à Montréal d'un écosystème en la matière, notamment d'un capital humain important. Je voudrais en attribuer le mérite à nos chercheurs et à nos scientifiques. J'ai parlé au président-directeur général de la compagnie. Si des compagnies comme Novavax décident de s'installer à Montréal, c'est parce qu'elles croient qu'elles auront le capital humain nécessaire.

Cela nous permettra donc d'être autosuffisants. Nous ne connaissons pas l'avenir, ni vous ni moi. Il y a de nouveaux variants de ce virus et nous voyons surgir toutes sortes de choses.

Depuis le début, ma tâche a été d'agir de manière urgente pour essayer d'attirer des investissements chez nous le plus rapidement possible afin que nous soyons autosuffisants, dans la mesure du possible. De façon plus large, j'ai aussi eu pour tâche de chercher, avec la ministre Anand et d'autres, des façons de ramener chez nous le plus d'éléments possible de la chaîne d'approvisionnement. Ainsi, au Québec et au Canada, nous aurons tous les investissements que nous pouvons avoir pour assurer notre autosuffisance en vue d'une prochaine crise sanitaire, s'il devait y en avoir une.

M. Sébastien Lemire: Mardi, j'ai posé une question à la ministre de la Santé et elle m'a dit que je devrais plutôt l'adresser à vous: pourquoi avoir acheté des doses de vaccin au lieu de licences qui permettraient la production de vaccins ici, au Canada?

L'hon. François-Philippe Champagne: Je vais laisser la ministre Anand vous répondre, mais, juste avant, je voudrais ajouter une précision.

Je peux vous donner l'exemple de Novavax et vous dire exactement comment la discussion s'est passée.

Il faut comprendre que nous avons très peu d'installations manufacturières, au Québec et au Canada, qui soient compatibles avec la fabrication de ce type de vaccins. Vous allez me dire qu'il y a GSK, à Québec. Toutefois, GSK fabrique déjà le vaccin contre la grippe, alors nous ne voulons pas déranger cette production. Vous allez me dire qu'il y a aussi Sanofi, à Toronto. Vous avez raison, mais, ce que Sanofi produit, c'est un vaccin contre la [difficultés techniques].

Par contre, je peux vous dire ce qui a incité Novavax à aller de l'avant. Comme je l'ai dit, j'ai eu l'occasion de parler au PDG de Novavax. L'élément qui a été décisif, c'est que le type de vaccins que la compagnie produit est compatible avec la chaîne de production des installations du CNRC à Montréal.

Je vais maintenant laisser la ministre Anand répondre.

L'hon. Anita Anand: Merci beaucoup. Je vais répondre en anglais et je m'en excuse.

• (1140)

[Traduction]

Je tiens à préciser que Services publics et Approvisionnement Canada a approché de façon proactive et à maintes reprises les grands fabricants de vaccins pour leur offrir d'utiliser notre capacité de production ici au Canada. Nous avons soulevé la question avec les fournisseurs à la table des négociations à chaque occasion pour savoir s'ils envisageaient la possibilité d'utiliser notre capacité de biofabrication au pays.

Les fabricants ont analysé les installations désignées ici au Canada et conclu que la capacité de biofabrication au pays au moment du contrat, soit en août et septembre l'an dernier, n'était pas suffisante pour justifier les investissements en capitaux et l'expertise nécessaires pour commencer à produire ici. Pour être clair, Services publics et Approvisionnement Canada a fréquemment, vigoureusement et résolument soulevé la question à la table des négociations avec les fabricants à chaque occasion.

Le fait est que pour commencer à produire un vaccin, les fournisseurs ont besoin d'expertise et de ressources. Les ressources étant rares, les fournisseurs ont privilégié les endroits où il y avait déjà une capacité existante et où ils pourraient produire rapidement à l'échelle mondiale.

La porte n'était pas fermée pour autant. Par exemple, nous avons poursuivi les discussions avec Novavax, comme François-Philippe Champagne l'a mentionné, afin que l'option d'utiliser notre capacité de biofabrication soit sur la table. Nous poursuivons les discussions avec les fabricants de vaccins, avec Innovation, Sciences et Développement économique et avec le ministre Champagne pour nous assurer de garder toutes les options ouvertes pour les Canadiens. Nous ne savons pas pour l'heure si le vaccin devra être administré chaque année, alors nous allons poursuivre nos efforts du côté de la biofabrication au pays.

Ce qu'il est important de retenir, c'est que Services publics et Approvisionnement Canada a soulevé cette option à toutes les occasions.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Lorsqu'on pose des questions à la Chambre des communes sur la stratégie nationale, la réponse qu'on obtient souvent, c'est qu'on recevra 80 millions de doses d'ici le mois de septembre.

Le fait d'investir autant dans la production locale maintenant, un peu à la dernière minute, n'est-il pas un aveu d'échec de la stratégie canadienne passée?

La présidente: Veuillez donner une réponse brève.

L'hon. François-Philippe Champagne: D'accord, madame la présidente.

Le 11 mars, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie. À peine 12 jours plus tard, nous investissions 192 millions de dollars dans la production locale de vaccins; un mois plus tard, nous investissions 792 millions de dollars.

C'est sûr que, lorsqu'on part d'une capacité de base aussi limitée que la nôtre, c'est plus long qu'en Angleterre, par exemple. Tout compte fait, nous avons réagi rapidement en annonçant, après 12 jours et après un mois, des investissements considérables pour augmenter notre capacité.

La présidente: Merci beaucoup.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. Davies.

Vous avez la parole pendant six minutes.

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NDP): Merci.

Merci aux ministres d'être avec nous.

Madame Anand, je vais commencer par vous.

Nous savons que nous ne produisons aucune dose de vaccin au Canada actuellement. Nous savons aussi qu'AstraZeneca a accepté d'autoriser les pays qui ont négocié avec elle à produire des vaccins chez eux. Des pays comme le Mexique, l'Australie, le Japon, la Corée du Sud et l'Inde, entre autres, l'ont fait et produisent les vaccins d'AstraZeneca chez eux.

Le Canada a-t-il tenté d'obtenir ce droit lors des négociations de son entente avec AstraZeneca?

L'hon. Anita Anand: Je tiens à mentionner, d'entrée de jeu, que oui, j'ai soulevé la question avec AstraZeneca en août dernier. L'entreprise ne souhaitait pas produire au Canada à ce moment, pour les raisons que j'ai mentionnées dans ma dernière réponse.

M. Don Davies: Madame la ministre, vous ont-ils expliqué pourquoi? Comme ils avaient donné ce droit à de nombreux autres pays, AstraZeneca vous a-t-elle expliqué pourquoi elle ne permettait pas au Canada de produire les vaccins au pays, étant donné que nous avions un centre national de recherches qui disposait des installations et de la technologie pour le faire?

L'hon. Anita Anand: Les raisons étaient multiples, et je crois que vous devriez poser la question à AstraZeneca pour avoir une explication claire à ce sujet. Je pense, pour ma part, que c'était en raison de l'échelle de production requise pour les fabriquer au Canada.

M. Champagne peut intervenir, s'il le souhaite.

Une chose est certaine, j'ai soulevé le point que vous venez de mentionner, à savoir que nous souhaiterions pouvoir produire les vaccins au Canada.

• (1145)

M. Don Davies: Vous avez donc...

L'hon. Anita Anand: Par ailleurs, nous voulions nous assurer d'avoir l'accès le plus rapide possible au vaccin d'AstraZeneca, et l'entente d'achat anticipé était en fait l'accès le plus rapide.

M. Don Davies: D'accord. Merci.

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur Davies, je serais heureux d'ajouter quelque chose, si vous le souhaitez. Je vous laisse en décider.

M. Don Davies: C'est bien ainsi, monsieur Champagne. J'ai peu de temps, alors je vais revenir à vous, mais merci de l'avoir proposé.

Hon. François-Philippe Champagne: D'accord.

M. Don Davies: Madame Anand, si le Canada n'est pas touché par les contrôles à l'exportation des vaccins de l'Union européenne, pouvez-vous nous expliquer pourquoi le Canada ne se trouve pas sur sa liste d'exemptions?

L'hon. Anita Anand: Merci de la question.

Encore une fois, il semble que les grands esprits se rencontrent, car j'ai posé la question. En fait, nous continuons de travailler dans ce dossier. C'est mon cas, bien sûr, à titre de ministre de l'approvisionnement, mais je travaille aussi en étroite collaboration avec Mary Ng, la ministre du Commerce, et avec Marc Garneau, notre ministre des Affaires étrangères.

Il y a eu bien des négociations pour s'assurer que nos produits peuvent quitter l'Europe, et jusqu'à maintenant, pour ma part, j'ai reçu l'assurance de nos fournisseurs que les vaccins vont bel et bien quitter l'Europe. Je suis heureuse du travail que la ministre Ng et le ministre Garneau ont fait pour veiller à ce que...

M. Don Davies: Merci. Si je peux me permettre, les Européens vous ont-ils donné une explication au sujet de cette liste qui, de toute évidence, porte à confusion.

L'hon. Anita Anand: Pas à moi personnellement, mais je pense que nos homologues sont en pourparlers constants avec l'Union européenne à ce sujet.

M. Don Davies: Madame la ministre, je sais que vous avez déjà enseigné le droit des contrats, alors je suis convaincu que vous avez lu chacune des ententes avant de les signer. Est-ce exact?

L'hon. Anita Anand: Oui, c'est exact.

M. Don Davies: Pouvez-vous nous dire à quel intervalle les livraisons de vaccins de Pfizer et Moderna sont prévues dans les ententes? Est-il prévu qu'elles auront lieu une fois par semaine, par mois, par trimestre, ou sur une autre base?

L'hon. Anita Anand: Merci de la question.

Dans nos contrats, les livraisons sont prévues par trimestre, la raison étant — et je dois vous ramener au mois d'août, au début du mois d'août, au moment où nous avons conclu ces contrats — qu'on n'avait aucune idée du moment où on découvrirait un vaccin. En effet, lors des discussions que j'ai eues avec un de nos fournisseurs cette semaine, il m'a dit: « Nous ne savions pas quand un vaccin serait produit, alors c'est pourquoi nous ne pouvions nous engager qu'à des livraisons trimestrielles au moment du contrat ».

M. Don Davies: Merci. Très bien.

Monsieur le ministre, vous avez répété à maintes reprises que l'on prévoit produire le vaccin de Novavax avant la fin de l'année. Je dois vous souligner que ce n'est pas la première fois qu'on entend cela.

Le 31 août 2020, le cabinet du premier ministre a publié un communiqué de presse dans lequel on promettait « la fabrication de 250 000 doses de vaccins par mois » à partir de la fin novembre l'an dernier, et « jusqu'à deux millions de doses par mois » d'ici la fin de l'année dernière. Le 24 novembre, naturellement, il a déclaré que le Canada ne pourrait pas respecter ces échéanciers, car nous n'avions pas de capacité de production au pays pour les vaccins.

Respectueusement, monsieur le ministre, pourquoi les Canadiens devraient-ils avoir confiance en ces dernières garanties, quand les précédentes se sont révélées totalement erronées?

L'hon. François-Philippe Champagne: Merci, monsieur Davies.

Je mentionne, à l'intention des Canadiens qui nous regardent, qu'il y a deux initiatives en cours aux installations sur Royalmount. Nous avons les essais cliniques, auxquels nous avons consacré 44 millions de dollars, et nous avons ce dont vous venez de parler. Il y avait des problèmes du côté de la certification, mais aujourd'hui, on parle d'une usine qui sera en mesure de produire deux millions de vaccins par mois.

Monsieur Davies, je dirais qu'avec un partenaire comme Novavax, que tous les pays dans le monde aimeraient avoir, qui a choisi le Canada et qui a choisi les installations de Royalmount, je pense que cela devrait nous rassurer sur le fait que nous pourrions produire en respectant les échéanciers qui ont été fournis.

M. Don Davies: Eh bien, lorsque le premier ministre a dit...

La présidente: Monsieur Davies, votre temps est malheureusement écoulé.

M. Don Davies: Merci, madame la présidente.

La présidente: Nous passons maintenant à notre prochaine série de questions.

[Français]

Monsieur Paul-Hus, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Merci, madame la présidente.

Bonjour, monsieur le ministre et madame la ministre.

Ma première question s'adresse à la ministre Anand.

Votre collègue la ministre McKenna a déjà été filmée dans un bar en train de dire que, lorsqu'on répète la même chose à la période des questions orales, les gens finissent par y croire.

Pour votre part, votre stratégie consiste à dire que c'est le Canada qui a réservé le plus grand lot de vaccins, soit un potentiel de 400 millions de doses auprès de sept compagnies. En fait, ce ne sont que des réponses politiques. En réalité, on a des ententes en vigueur avec seulement deux fabricants jusqu'à maintenant: Pfizer et Moderna.

Vous martelez tous, et particulièrement le premier ministre, que tous les Canadiens qui le veulent auront été vaccinés au début ou à la fin de septembre. Nous avons de la misère à vous croire. Comment pouvez-vous affirmer cela, alors qu'il y a actuellement des retards de livraison?

• (1150)

[Traduction]

L'hon. Anita Anand: Je tiens à dire clairement que les réductions dont vous parlez étaient temporaires. Nous avons des doses du vaccin de Pfizer qui ont quitté l'Europe vendredi. Nous avons des doses du vaccin de Moderna qui partent cette semaine, et les doses du vaccin de Pfizer ont été dédouanées pour les livraisons de cette semaine, et celles de la semaine prochaine également. Il s'agissait d'une réduction temporaire, malheureuse et très décevante, des doses destinées au Canada, mais...

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Je ne parle pas de réductions, madame la ministre. Je veux savoir comment vous pouvez affirmer que la vaccination sera terminée en septembre, alors que l'on connaît des retards de livraison et que seuls les vaccins de deux compagnies ont été approuvés.

Selon Agathe Demarais, de l'Economist Intelligence Unit, la date annoncée est irréaliste. Le problème est que, lors de la négociation des contrats, le Canada ne s'est pas positionné en tête dans la liste de priorité. Elle estime que le Canada a mal géré ses contrats.

Êtes-vous d'accord avec elle?

Encore une fois, comment pouvez-vous affirmer que tous les Canadiens auront été vaccinés en septembre?

[Traduction]

L'hon. Anita Anand: Mon but est de couper court au verbiage et de fournir les faits. Les faits sont que grâce à notre stratégie d'achat diversifiée, deux candidats vaccins sont utilisés et que lorsque d'autres vaccins seront approuvés, ils viendront s'ajouter à la chaîne d'approvisionnement. En fait, nous fournissons actuellement les dates de livraison des vaccins approuvés aux provinces et aux territoires pour qu'elles puissent se préparer à ce qui s'en vient, soit l'arrivée de millions et de millions de vaccins, en particulier au deuxième trimestre. Il est très important de le souligner à des fins de planification pour chaque province et territoire.

Merci.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Bien sûr, les provinces ont besoin d'avoir de l'information précise. Actuellement, c'est un peu la cacophonie.

Selon les chiffres actuels, nous obtiendrons 40 millions de doses auprès de Moderna et jusqu'à 76 millions de doses auprès de Pfizer. On ne connaît pas les clauses exactes des contrats avec ces deux

compagnies, mais on se fie à ce que vous dites. En théorie, si les contrats sont respectés, les doses reçues de Moderna et de Pfizer seraient suffisantes pour vacciner d'ici septembre tous les Canadiens qui le veulent, sans qu'on ait besoin de recourir à d'autres compagnies. Est-ce bien cela?

M. Matthews fait signe que oui.

L'hon. Anita Anand: Oui, c'est exact.

Il est très important de se souvenir que deux vaccins ont été approuvés jusqu'à maintenant, et que notre pays aura les vaccins au cours du deuxième trimestre, soit d'avril à juin. C'est très important.

Cela dit, si d'autres candidats vaccins sont autorisés, notre pays aura d'autres doses avant ce temps.

M. Pierre Paul-Hus: Merci, madame la ministre, mais que répondez-vous à l'Economist Intelligence Unit, selon laquelle il est irréaliste de penser que nous allons recevoir les vaccins selon l'échéancier que vous mentionnez? Selon l'EIU, il est impossible que nous recevions les vaccins à temps, et la fin de la vaccination ira au-delà du mois de septembre.

Êtes-vous d'accord, ou bien demeurez-vous convaincue que nous recevrons tous nos vaccins à temps?

[Traduction]

L'hon. Anita Anand: Merci. J'ai l'habitude de prendre au mot ce qui est publié dans *The Economist*, mais je crois que ce n'était pas exact du tout. Je crois sincèrement que nous sommes sur la bonne voie pour atteindre l'objectif de la fin septembre, autrement, j'arrêteraï de le répéter. Je crois que nous aurons suffisamment de vaccins pour vacciner tous les Canadiens d'ici la fin septembre, en nous basant uniquement sur les vaccins qui ont été approuvés. Dès que d'autres vaccins le seront — par exemple, nous avons ceux d'AstraZeneca et de J&J qui font l'objet d'un examen réglementaire —, nous disposerons de plus de vaccins pour les Canadiens.

Je répète encore une fois que cela témoigne de notre stratégie d'achat diversifiée pour avoir de multiples options de vaccination pour les Canadiens. La professeure Susan Athey de l'Université de Stanford et beaucoup d'autres ont fait l'éloge de la stratégie d'achat diversifiée du Canada et l'ont qualifiée d'excellente. En fait, le PDG de Novavax lui-même a mentionné que le Canada a la bonne stratégie d'achat.

• (1155)

La présidente: Merci beaucoup, madame la ministre.

Nous passons maintenant à Mme Jaczek.

Vous avez la parole pendant cinq minutes.

Mme Helena Jaczek (Markham—Stouffville, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie les deux ministres de leurs témoignages clairs, et je dirais francs, aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à la ministre Anand.

Madame la ministre, j'aimerais avoir une idée de l'ampleur de la tâche que votre ministère devait accomplir. Si on remonte au début de la pandémie, lorsque la pénurie d'équipement de protection individuelle inquiétait tout le monde, pourriez-vous...? Vous nous avez donné quelques chiffres, mais pourriez-vous nous donner une idée de l'ampleur de la tâche que vous aviez à accomplir — soit le nombre de produits différents — et aussi du genre d'investissements qui devait être fait à ce moment-là.

L'hon. Anita Anand: Merci de la question.

Dès le début, nous, à Services publics et Approvisionnement Canada, devons relever le défi d'acheter en mars divers articles de protection individuelle pour le compte de l'Agence de la santé publique du Canada, et il fallait faire vite parce que le pays en avait un urgent besoin. Nous avons procédé très rapidement à la mise en place de contrats à long terme afin de nous préparer à toute éventualité, y compris une deuxième vague, qui s'est produite.

Nous avons procédé à l'achat de plus de 2,7 milliards d'articles de protection individuelle, et nous avons été en mesure de fournir le tout à l'Agence de la santé publique du Canada pour distribution aux travailleurs de la santé de première ligne partout au pays. Plus de 1,4 milliard d'articles de protection individuelle ont été livrés: des protecteurs faciaux, des gants, des blouses, des masques chirurgicaux, des masques N95. Il s'agissait d'une somme de travail colossale. Je ne veux pas que cela passe sous silence, parce que nos fonctionnaires ont travaillé incroyablement dur pour fournir ce matériel aux Canadiens.

En parallèle, il fallait procéder à d'autres achats, comme les trousse de dépistage rapide. Nous avons procédé très rapidement pour acheter plus de 40 millions de ces trousse pour les Canadiens et les distribuer aux provinces et aux territoires. Près de 15,5 millions de trousse ont été livrées à ce jour, et ce nombre continue d'augmenter.

En plus de tout cela, nous avons ensuite procédé à l'achat de vaccins en concluant sept ententes d'achat anticipé, en les mettant en place très rapidement les unes après les autres sur les conseils du Groupe de travail sur les vaccins et de l'Agence de la santé publique du Canada. Nous avons mis ces contrats en place et nous en sommes maintenant à l'étape des livraisons au pays, dont le rythme s'accroîtra rapidement au cours des prochaines semaines et des prochains mois.

Nous avons une stratégie déterminée et résolue à la table des négociations, et je suis honorée de faire partie de l'équipe qui a mis cela de l'avant.

De la même façon, nous sommes responsables de veiller à ce que les systèmes d'approvisionnement et de logistique soient en place. Donc, faites le calcul: l'équipement de protection individuelle, les trousse de dépistage rapide, les contrats d'approvisionnement en vaccins, et un système de logistique de bout en bout afin de livrer le matériel à l'échelle du pays, y compris le matériel de vaccination.

Nous avons, par exemple, procédé à l'achat de congélateurs — un total de 446 surcongélateurs et de supercongélateurs — des compresses de gaz, des bandages, des tampons d'alcool, des récipients pour objets pointus ou tranchants, des appareils de remplissage et de finition, soit des articles qui seront tous utilisés dans l'effort de vaccination et de distribution. Ces articles sont livrés aux provinces chaque jour, parce que nous sommes tous unis dans cette crise.

Nous devons collaborer, travailler ensemble, et c'est exactement ce que je répète à mon équipe chaque jour. Nous travaillons pour les Canadiens afin de nous assurer que le Canada traversera cette pandémie.

• (1200)

Mme Helena Jaczek: Merci beaucoup, madame la ministre.

Vous n'avez pas mentionné un produit en particulier: les ventilateurs. Je pense que, là encore, les fabricants canadiens ont réagi de manière exceptionnelle.

Vous souvenez-vous des détails de ces contrats?

L'hon. Anita Anand: Je vais commencer, et je demanderai ensuite à M. Champagne d'intervenir s'il le souhaite.

Je crois que son ministère a lancé un concours pour la sélection des fabricants de ventilateurs et, une fois que cette sélection a eu lieu et que les fournisseurs de ventilateurs ont été retenus, notre ministère a soutenu ces choix et exécuté les contrats. Au total, nous avons commandé plus de 40 000 ventilateurs, et nous en avons déjà reçu plus de 22 000. C'était un effort incroyable, fait au Canada, pour garantir que nous disposions d'un approvisionnement national en EPI, y compris en ventilateurs. Parmi l'ensemble des contrats que nous avons conclus pour la fabrication nationale et l'EPI, 40 % ont été décernés à des entreprises canadiennes.

C'est un effort incroyable et important.

La présidente: Merci, madame la ministre.

Toutes mes excuses. Je m'en veux de vous interrompre, car ce sont d'excellentes questions et d'excellentes réponses, mais je tiens à m'assurer que chacun aura son tour.

[Français]

Je cède maintenant la parole à M. Lemire pour deux minutes et demie.

M. Sébastien Lemire: Merci, madame la présidente.

Ma question porte sur le projet de loi C-13, Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19, adopté en mars 2020.

L'une des mesures de ce projet de loi prévoyait la possibilité, jusqu'au 30 septembre 2020, de déroger aux brevets de médicaments en cas d'urgence sanitaire et d'importer des médicaments dont la vente n'est pas autorisée au Canada.

Par contre, cette mesure a été abandonnée le 30 septembre 2020, et j'aimerais savoir pourquoi.

[Traduction]

L'hon. Anita Anand: Cette question s'adresse-t-elle à moi ou à M. Champagne?

[Français]

L'hon. François-Philippe Champagne: Je pense que la ministre Anand en sait plus que moi à ce sujet. Je peux cependant vous fournir une réponse plus générale, monsieur Lemire.

Depuis notre appel à l'action, 6 800 compagnies au Canada ont voulu participer à l'effort collectif. Ce que nous avons fait est presque comparable au projet Apollo.

Je veux revenir sur des questions qui ont été soulevées plus tôt, notamment par M. Davies. On se demande pourquoi, si on avait une licence, certains manufacturiers ont choisi de faire les choses différemment. C'est qu'au Canada, nous n'avions pas de base manufacturière pour produire des vaccins en aussi grande quantité. La plus grosse usine que nous avons, c'est celle de Sanofi à Toronto. Or, Sanofi produit déjà des vaccins contre d'autres maladies. C'est donc ce qui explique que les contrats que nous avons au Canada puissent être différents.

Si l'on prend l'exemple d'AstraZeneca et de l'Inde, il faut comprendre qu'ils avaient déjà établi un partenariat. Cette usine en Inde produit 1 milliard de vaccins annuellement. Vous comprenez que notre situation n'est en rien comparable à celle de l'Inde, même si l'on tient compte des installations que nous sommes en train de construire. Il nous faut rebâtir toute notre base manufacturière. C'est ce qui explique en grande partie les choix qui ont été faits dans les contrats.

C'est la même chose en ce qui concerne l'Angleterre. Notre base manufacturière est encore plus petite que celle de l'Angleterre.

Dans ces circonstances, la meilleure solution était évidemment d'importer des vaccins, comme la ministre Anand a décidé de le faire. La deuxième action que nous avons faite, 12 jours après que la pandémie a été déclarée, c'est investir rapidement des montants considérables afin d'améliorer notre capacité manufacturière, en vue d'assurer notre résilience.

• (1205)

M. Sébastien Lemire: J'ai une question complémentaire.

L'industrie pharmaceutique était un fleuron au Québec à la fin des années 1990. Or, les grandes entreprises pharmaceutiques et leurs experts scientifiques ont quitté le pays au cours des années 2000, notamment parce que le programme d'investissement Partenariat technologique Canada, pour le partage des risques, a été suspendu pendant le gouvernement libéral de Paul Martin et aboli pendant le gouvernement conservateur de Stephen Harper.

Une quinzaine d'années plus tard, on tire un constat d'échec quant à notre capacité de produire des vaccins et de l'équipement de protection individuelle ou de trouver des solutions pharmaceutiques.

Allez-vous recréer ce programme, pour permettre le retour des grandes compagnies pharmaceutiques chez nous?

L'hon. François-Philippe Champagne: Je vais essayer de répondre brièvement, parce que je vois que la présidente me fait signe.

En effet, comme je l'ai mentionné dans ma présentation, depuis les années 1980, nous avons perdu beaucoup d'éléments dans cette industrie.

Cependant, permettez-moi de vous rassurer, monsieur Lemire. À peine un mois après le début de la pandémie, nous avons déjà investi 792 millions de dollars. Je pourrais dresser la longue liste des entreprises, dont un bon nombre du Québec, qui ont levé la main pour apporter leur contribution dans plusieurs domaines, qu'il s'agisse de thérapies ou de vaccins, par exemple.

La présidente: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le prochain intervenant est M. Davies.

Vous avez la parole pour deux minutes et demie.

M. Don Davies: Merci.

Le premier ministre Trudeau, ainsi que les deux ministres ici présents ont souligné à plusieurs reprises que le Canada recevra suffisamment de doses de vaccin, rien que de la part de Pfizer et de Moderna, pour vacciner tous les Canadiens d'ici septembre. C'est ce qu'ils affirment. Hier, nous avons appris que le Canada est le seul pays du G7 à demander des vaccins dans le cadre du programme COVAX, qui est une initiative mondiale destinée principalement à aider les pays à faible et moyen revenu à avoir accès aux vaccins. Plus précisément, le Canada a demandé environ deux millions de doses à AstraZeneca, sous réserve, bien sûr, de l'approbation réglementaire. Le tout devrait être livré à la fin du mois de juin.

Ainsi, nous figurons aux côtés d'autres pays comme le Rwanda, le Soudan et l'Afghanistan, qui n'ont pas encore reçu une seule dose de vaccin. Par ailleurs, nous avons fait appel au programme COVAX à un moment où l'ensemble du continent africain a administré environ 230 000 doses, alors que le Canada en a reçu environ un million.

Monsieur le ministre, vous semble-t-il moralement défendable que le Canada prenne des vaccins des mains des pays pauvres, dont certains n'ont reçu aucune dose — parce que nous nous trouvons dans un contexte de concurrence mondiale, comme l'a dit la ministre Anand —, tout en prétendant que nous avons suffisamment de doses pour vacciner l'ensemble de notre population sans même avoir à recourir au programme COVAX?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur Davies, en toute déférence, je vais laisser la ministre Anand vous répondre. Elle s'est impliquée plus que moi dans l'achat des vaccins.

L'hon. Anita Anand: Voici l'intention derrière le programme COVAX. Il s'agit d'un mécanisme multilatéral d'approvisionnement de groupe, l'objectif étant de réunir les pays et de leur demander de fournir des fonds pour leur propre approvisionnement et pour celui des pays en développement.

Le Canada a pris les devants et a accordé 220 millions de dollars pour la création du mécanisme d'approvisionnement de groupe, dans lequel il pouvait puiser à titre de pays donateur pour faire acheminer des doses au Canada. Nous avons également fourni 220 millions de dollars pour les doses destinées aux pays en développement.

Cette méthode d'approvisionnement permet aux pays développés de se procurer des doses pour leur propre usage, et on leur demande de financer, sous forme de dons, la distribution de doses dans les pays en développement.

Le Canada est l'un des pays qui contribuent le plus au mécanisme COVAX, en raison de son engagement à l'égard des pays en développement. D'ailleurs, la ministre du Développement international occupe une position de premier plan au sein de cette alliance, car nous sommes convaincus que personne n'est en sécurité tant que tout le monde ne le sera pas.

La présidente: Merci beaucoup.

Le prochain intervenant est M. Généreux.

[Français]

Vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Bernard Généreux (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, PCC): Merci, madame la présidente.

Monsieur Champagne, je vous souhaite la bienvenue dans ce nouveau rôle.

Je suis nouveau à ce Comité, alors je vais vous avoir à l'œil, n'est-ce pas, madame Anand?

Vous venez de comparer l'approvisionnement en vaccins au projet Apollo. J'aurais plutôt envie de vous dire: « Houston, nous avons un problème. » En effet, il y a quelque chose qui ne fonctionne pas.

Madame Anand, ma question s'adresse à vous.

Aujourd'hui, *The Economist* affirme que le Canada rêve en couleur et que la livraison des vaccins que nous voulons ne sera pas au rendez-vous. Nous n'avons reçu aucun vaccin au cours des trois dernières semaines.

Selon vous, votre portfolio est magnifique et vous avez fait des choses extraordinaires.

Or, si l'on tient compte de la capacité mondiale de production de vaccins, est-il véritablement réaliste de penser que, d'ici le mois de septembre, nous aurons vacciné l'ensemble de la population du Canada, c'est-à-dire 38 millions de personnes?

• (1210)

[Traduction]

L'hon. Anita Anand: Comme je l'ai dit, je crois que *The Economist* a tort à ce sujet, compte tenu des renseignements dont nous disposons ici, au Canada, sur les livraisons et les achats dont j'ai parlé aujourd'hui.

Nous allons notamment assister à une forte accélération de la production au cours des prochaines semaines et des prochains mois, rien que de la part des fournisseurs de vaccins approuvés. Par conséquent, tous les Canadiens qui le souhaitent pourront y avoir accès avant la fin du mois de septembre. Cela ne concerne que les vaccins approuvés, mais nous savons que d'autres sont en cours d'examen.

C'est l'avantage d'avoir un portefeuille diversifié. Nous...

[Français]

M. Bernard Généreux: Excusez-moi, madame la ministre, mais tout cela me fait penser à la situation où une personne a réservé une automobile chez sept concessionnaires différents, dont cinq sont incapables de la lui livrer avant 2022, 2023, 2024 ou 2025. Comment voulez-vous qu'elle roule avec une automobile qu'elle n'aura jamais avant deux, trois ou quatre ans?

C'est la réalité. Les vaccins ne sont ni approuvés ni en production. D'ailleurs, M. Champagne l'a dit tantôt, il y a des étapes à suivre avant de commencer la production de vaccins. Les faits nous démontrent que nous n'aurons pas l'ensemble des vaccins d'ici au mois de septembre.

Monsieur Champagne, vous avez dit tantôt qu'il y avait quatre étapes à suivre avant qu'une entreprise soit capable de fabriquer des vaccins. Je comprends très bien ces étapes, puisque je suis moi-même dans les affaires. Cependant, la réalité est que l'Angleterre a construit...

Voilà que mon chien se met à japper. Je suis désolé. C'est la réalité du travail à la maison.

L'hon. François-Philippe Champagne: Vous voyez bien que votre chien n'est pas d'accord avec vous, monsieur Généreux; il vous le fait savoir en jappant.

M. Bernard Généreux: Il me fait perdre le fil.

Ce que je voulais dire, c'est que l'Angleterre a réussi à moderniser des usines pour lui permettre de produire des vaccins très rapidement, ce que nous n'avons pas pu faire, au Canada. En Chine, on construit des hôpitaux en deux ou trois semaines.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je ne sais pas si vous voulez que je vous réponde, monsieur Généreux; vous vous êtes mis en sourdine, et on comprend très bien pourquoi. Je comprends le sens de votre question, alors je vais me permettre d'y répondre rapidement.

Le cas de l'Angleterre est souvent mentionné, monsieur Généreux, et je le trouve intéressant. Or, comme je vous l'ai dit, la base manufacturière britannique était largement différente de celle du Canada. L'Angleterre avait une plus grande capacité, et c'est ce qui a rendu possible l'intensification de la production.

Au Canada, seulement deux usines ont une grande capacité de fabrication: celle de Stanofi, à Toronto, et celle de GSK, à Québec. Vous connaissez bien GSK, qui a des installations à Sainte-Foy. Or, GSK produit déjà un vaccin contre la grippe.

La base manufacturière de chez nous était donc plus petite que celle de l'Angleterre. Voilà pourquoi les Anglais ont pu se tourner plus rapidement vers cette solution.

Pour notre part, nous avons investi rapidement des montants considérables. Il faut également s'assurer de faire les choses avec prudence et résilience. En choisissant de s'installer au Canada, c'est comme si Novavax nous donnait son sceau d'approbation. C'est quand même assez important.

M. Bernard Généreux: Nous sommes d'accord avec vous, c'est une excellente nouvelle.

En réalité, nous aurions dû nous tourner vers cette option beaucoup plus rapidement. Les vaccins allaient être approuvés un jour ou l'autre. Nous aurions pu signer des contrats.

À vous entendre parler, nous sommes dans le plus beau pays du monde; c'est comme si nous étions dans un monde de licornes. Or, la réalité est différente de ce que vous dites.

Qu'allez-vous nous dire en septembre, quand les Canadiens n'auront pas tous été vaccinés? Êtes-vous capable de répondre à cela maintenant?

En réalité, ce que vous dites n'arrivera pas; on le sait déjà.

La présidente: Monsieur Généreux, puisque vous avez été interrompu par votre chien tout à l'heure, je vais vous allouer un peu plus de temps, afin de laisser la ministre vous répondre.

[Traduction]

Madame la ministre, je vous cède la parole. N'hésitez pas à intervenir.

L'hon. Anita Anand: Je pense qu'il faut tempérer un peu la rhétorique.

Ce que nous disons ici, c'est que les doses des fabricants approuvés arriveront au Canada dans les prochaines semaines et les prochains mois, et ce, en très grand nombre. Nous le savons parce que ces entreprises ont commencé à produire des vaccins avant leur approbation. Elles ont évalué leurs propres chaînes de production pour s'assurer que... Elles nous disent que les vaccins seront prêts à être livrés au cours du deuxième trimestre, et cela repose sur les estimations de leurs installations de production.

C'est ainsi que nous pouvons être sûrs que 20 millions de vaccins de Pfizer et de Moderna seront livrés au cours du deuxième trimestre et qu'au total, 70 millions de vaccins seront reçus avant la fin du mois de septembre. C'est ce que nous devons continuer à dire. Il est tout simplement faux de laisser entendre que cela est impossible, car ce n'est pas ce que nous disent les fabricants de vaccins eux-mêmes.

Je suis ici pour vous relayer cette information. Ce ne sont pas là de belles paroles en l'air. C'est fondé sur ce que les fournisseurs de vaccins nous disent à nous, les Canadiens.

Je vous remercie.

• (1215)

La présidente: Merci beaucoup, madame la ministre.

La parole est maintenant à M. Erskine-Smith.

Vous avez cinq minutes.

M. Nathaniel Erskine-Smith (Beaches—East York, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je voudrais revenir sur la nécessité d'obtenir des précisions sur le calendrier de déploiement des vaccins. À mon avis, il est important que nous parlions non pas des doses, mais bien des vaccins pouvant être mis à la disposition des gens. Je pense que c'est plus clair ainsi pour les Canadiens, y compris les gens de ma circonscription.

Si nous tenons compte uniquement des deux sociétés qui ont été approuvées — Pfizer et Moderna —, selon le calendrier de livraison, 3 millions de personnes pourront être vaccinées d'ici la fin du premier trimestre, 13 millions d'ici le deuxième trimestre et 36 millions d'ici le troisième trimestre.

Est-ce exact, madame la ministre?

L'hon. Anita Anand: On prévoit 3 millions d'ici la fin du premier trimestre, 13 millions d'ici la fin du deuxième trimestre et 36 millions d'ici la fin du troisième trimestre, rien qu'avec les candidats vaccins approuvés.

M. Nathaniel Erskine-Smith: En ce qui concerne les ententes supplémentaires qui sont en place... De toute évidence, le vaccin d'AstraZeneca a été approuvé dans plusieurs autres pays. Il y a donc lieu de croire que Santé Canada pourrait également l'approuver sous peu. Le cas échéant, combien de personnes pourraient être vaccinées d'ici le deuxième trimestre, selon le calendrier de livraison?

L'hon. Anita Anand: Nous attendons des doses d'AstraZeneca pour le deuxième trimestre et, une fois que l'approbation réglementaire aura été obtenue, nous pourrions vérifier le calendrier de livraison avec le fournisseur. Je vais demander à mon sous-ministre, ici présent, d'intervenir s'il souhaite apporter d'autres précisions, mais je dirai qu'il y a des variables dont nous devons tenir compte.

En plus des doses d'AstraZeneca, dans le cadre de notre entente bilatérale, nous sommes à la recherche de doses supplémentaires

d'AstraZeneca partout dans le monde pour les ramener chez nous dès que possible. C'est pourquoi nous avons opté pour les doses d'AstraZeneca dans le cadre du programme COVAX.

Les autres pays du G7 ont déjà des doses d'AstraZeneca. Ils n'ont pas dû faire un choix à cet égard. Nous allons également travailler avec notre fournisseur lui-même pour faire livrer ces doses le plus rapidement possible. Il est vraiment important de tenir compte de ces variables.

Je vais céder la parole à Bill Matthews.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Je vous remercie. Il me reste très peu de temps.

Je vais maintenant m'adresser à M. Kennedy.

Le déclin de la capacité nationale de fabrication de vaccins est bien attesté, et cela remonte à la privatisation des laboratoires Connaught durant les années Mulroney. Vous êtes membre d'office du groupe de travail sur les vaccins. Nous avons entendu John Bell, d'Oxford, dire aux médias canadiens que le Royaume-Uni est passé d'une capacité de production quasi nulle à une capacité de production à plein régime.

Quelles conversations ont eu lieu au sein du groupe de travail? Si l'on a établi qu'une telle chose serait impossible à reproduire ici au Canada, en quoi consistait la nature des conversations et des conseils du groupe de travail à ce moment-là?

M. Simon Kennedy (sous-ministre, Innovation, Sciences et Développement économique Canada, ministère de l'Industrie): Je peux peut-être essayer de répondre rapidement.

Je ne peux pas vraiment parler des délibérations internes du groupe de travail. Sachez toutefois que nous nous sommes entretenus avec le groupe de travail britannique sur les vaccins. Nous souhaitons beaucoup tirer des leçons de l'expérience d'autres pays. Relativement à l'expérience britannique et à la biofabrication nationale, j'ai dit que mon ministère avait fait une enquête approfondie sur les capacités de biofabrication au Canada. Nous l'avons fait avec l'aide d'experts-conseils. C'était au tout début du printemps dernier, durant les premiers jours de la pandémie.

Pour prendre l'exemple du Royaume-Uni, ce pays comptait un certain nombre de très grands exploitants-manufacturiers contractuels qui étaient capables de passer rapidement à la production de vaccins contre la COVID. Le Royaume-Uni avait également commencé plusieurs années avant la pandémie — en 2017, pour être précis — à lancer une importante stratégie de reconstruction. Ainsi, dans le cas d'une des grandes installations en construction, laquelle ne sera pas prête avant la fin de l'année, les travaux ont débuté en 2019, soit un an avant la pandémie.

Comme l'a dit le ministre Champagne, le Royaume-Uni a certainement su réorienter ses activités pour assurer une fabrication nationale, mais il partait déjà avec une bonne longueur d'avance, notamment grâce à des installations...

• (1220)

M. Nathaniel Erskine-Smith: Monsieur Kennedy, je comprends cela, mais le dernier point à soulever, je suppose, vient des citoyens. Ils disent vouloir avoir la certitude que rien de tel ne se produira plus, c'est-à-dire que nous ne serons plus aux prises avec une situation comme celle-ci, sans avoir la sécurité nationale nécessaire et fondamentale pour assurer notre capacité nationale de fabrication de vaccins.

En ce qui concerne Medicago, Precision NanoSystems, Variation Biotechnologies et le Centre de production de produits biologiques, pouvez-vous nous parler, du moins brièvement, des investissements que fait le gouvernement pour éviter que cela ne se répète?

La présidente: Soyez très bref, car le temps est écoulé.

M. Simon Kennedy: Les députés savent que les vaccins ne sont pas tous identiques. Il y a différentes plateformes: l'ARN messenger, le vecteur viral, les protéines.

Selon les conseils que nous avons reçus, tout comme pour les achats à l'étranger, nous devons vraiment envisager des investissements dans un portefeuille qui englobe différents types de technologies de fabrication pour assurer la sécurité de l'approvisionnement national. Grâce aux investissements qui ont été effectués — et je pourrai y revenir si cela vous intéresse —, nous avons essayé de couvrir ces divers types de technologies et de plateformes afin de ne pas dépendre d'une seule solution.

Je vais m'arrêter là.

La présidente: Merci beaucoup.

Cela met fin au deuxième tour. Nous allons maintenant entamer le troisième.

Le prochain intervenant est M. Cumming.

Vous avez la parole pour cinq minutes.

M. James Cumming: Je vous remercie.

Monsieur le ministre, une foule d'entreprises ont vu le jour, notamment Precision NanoSystems, Providence et Entos. Plusieurs d'entre elles ont parlé de leur capacité et de leur aptitude à fournir des vaccins. Récemment, nous avons appris qu'elles ont reçu des fonds. Pourquoi cela ne s'est-il pas fait plus tôt? Pourquoi le financement n'a-t-il pas été accordé en mai? Pourquoi tarde-t-on tellement à appuyer certaines de ces entités?

L'hon. François-Philippe Champagne: Tout d'abord, permettez-moi de dire que nous sommes désireux et très heureux de travailler avec tous ceux qui ont répondu à l'appel. Prenons l'exemple d'Entos, que vous venez d'évoquer. Le 1^{er} mai, cette entreprise d'Edmonton a conclu une entente de 100 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la recherche industrielle et, le 25 mai, elle a reçu environ 4,2 millions de dollars. Puis, en septembre, elle a obtenu 5 millions de dollars de plus. Quand on regarde une petite entreprise comme celle-là, qui a reçu près de 10 millions de dollars, le message que j'aimerais vous transmettre, à vous, ainsi qu'à tous les fabricants et aux autres entreprises... Nous avons parlé de Providence, qui a également reçu 10 millions de dollars. C'est une bonne nouvelle. Je souhaite qu'un plus grand nombre d'entreprises de tout le Canada nous aident à trouver le prochain vaccin, et nous les accompagnerons du début à la fin.

Mais pour que les gens à la maison comprennent ce que nous avons fait... Certaines de ces entreprises, comme vous le savez, monsieur Cumming, sont en train d'effectuer des essais cliniques. Nous leur fournissons donc des fonds pour accélérer les essais cliniques, et nous les appuyerons dans le cadre du Fonds stratégique pour l'innovation à l'étape de la biofabrication, si elles se rendent jusque-là, car comme l'a dit M. Kennedy en réponse à la question précédente, nous nous sommes dotés d'un très vaste portefeuille.

M. James Cumming: Je comprends...

L'hon. François-Philippe Champagne: Je pourrais passer en revue les différents investissements que nous avons faits pour nous assurer d'être bien placés.

Je suis désolé de vous avoir interrompu.

M. James Cumming: Je comprends, mais dans le cadre d'un programme de 400 milliards de dollars, il s'agit de sommes relativement modestes par rapport au contexte général.

J'ai été frappé par ce que M. Kennedy... et peut-être que M. Champagne pourra en parler. Le Royaume-Uni a reconnu, en 2017, qu'il devait continuer à assurer une partie de cette fabrication nationale. Le gouvernement est en place depuis maintenant cinq ans. Que faisait donc votre prédécesseur? Il ne semble pas y avoir... Nous voilà maintenant en train de réagir, mais nous n'avons pas encore instauré une quelconque capacité de fabrication nationale, et ce, même pas à petite échelle.

Je sais que c'est nouveau pour vous, et je vous suis reconnaissant du travail que vous faites aujourd'hui, mais où étions-nous donc jusqu'ici?

L'hon. François-Philippe Champagne: Tout d'abord, en ce qui concerne vos autres points, monsieur Cumming, je veux simplement préciser que, par exemple, les investissements destinés au Programme d'aide à la recherche industrielle se font par l'intermédiaire du Conseil national de recherches du Canada. Les montants dont vous parlez ont été établis en consultation avec des experts et des scientifiques canadiens de premier plan. Ce sont des décisions fondées sur la science. L'ampleur du financement ne découle pas de décisions politiques. Je veux que cela soit bien clair. Ces décisions ont été prises par des experts qui ont statué quant au type de financement qui était nécessaire pour ce type d'essais cliniques.

Je veux être clair avec vous et avec tous les membres. Si vous avez des entreprises qui veulent vous aider, envoyez-les-moi et nous verrons bien. Nous les aiguillerons sur ce groupe d'experts qui donne ces avis.

En ce qui concerne la pandémie, une fois encore, il suffit de revenir un an en arrière. La pandémie a été déclarée le 11 mars, et 12 jours après, nous étions déjà là pour investir de manière significative — comme je l'ai dit, à hauteur de 192 millions de dollars. En un mois, nous avons avancé près d'un milliard de dollars pour augmenter les capacités. Je pense que ce que vous dites, monsieur Cumming, c'est que le Canada dispose de ces différentes entreprises, et sachez que j'ai une liste complète de toutes les entreprises de vaccins au Canada. Afin de réagir promptement, ce que nous avons essayé de faire — et cela s'est fait avec le sous-ministre et toute l'équipe — a été de passer à une échelle supérieure très rapidement pour nous assurer que, sur la base de conseils, nous puissions choisir le meilleur vaccin sécuritaire, efficace et rapidement disponible pour les Canadiens.

Je pense que si vous regardez le dossier, nous avons agi le plus rapidement possible pour nous assurer que... Les investissements comme ceux qui ont été faits dans Novavax sont le genre d'investissements que je souhaite voir, et vous aussi, j'en suis convaincu. C'est le genre de chose que je recherche, car je veux m'assurer que nous accélérions la cadence et que nous développons nos moyens.

Pour revenir à ce que M. Erskine-Smith a dit, nous serons résiliants quoiqu'il arrive. Peu importe ce qui arrivera, nous serons à la hauteur.

• (1225)

M. James Cumming: D'accord. J'aimerais être en mesure de continuer. Je crois toujours que nous avons cinq ans de retard.

Madame la ministre, je veux que vous compreniez bien ce que je dis. Il ne fait aucun doute que dans le domaine des vaccins, les chiffres sont importants: 13 millions, 36 millions. Ne voyez-vous pas pourquoi il serait important d'établir un plan détaillé afin que les provinces puissent composer correctement avec de tels volumes? Le fait de passer de 6 millions à 36 millions est un sacré coup de barre avec lequel elles vont devoir se débrouiller. Il leur faut un plan.

La présidente: Malheureusement, monsieur Cumming, vous avez largement dépassé le temps imparti. Je vais devoir vous arrêter là, car nous voulons nous assurer que tout le monde a la possibilité de poser ses questions.

La parole est au député Ehsassi, pour cinq minutes.

M. Ali Ehsassi (Willowdale, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Merci aux ministres d'être avec nous aujourd'hui. Il y a beaucoup d'informations trompeuses qui circulent, mais vous nous avez fourni des réponses détaillées.

Monsieur Champagne, le député précédent, mon collègue conservateur, parlait de la capacité du Canada. Selon votre évaluation, l'abandon de la fabrication de vaccins au Canada entre 2007 — année où AstraZeneca a mis fin à ses activités — et 2014 — qui a marqué le départ du pays de quatre sociétés de fabrication de vaccins — a-t-il miné la capacité de notre pays à mettre au point des vaccins?

L'hon. François-Philippe Champagne: Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier pour la contribution que vous avez apportée en tant que secrétaire parlementaire — à l'instar de tous les députés — pour faire en sorte que nous ayons la meilleure stratégie et les meilleures politiques possible pour protéger les Canadiens. Si vous me le permettez, je vais revenir à la question précédente de M. Cumming, question qui portait sur l'état de préparation.

Monsieur Cumming, je m'excuse de ne pas avoir eu assez de temps pour répondre de façon exhaustive, mais je tiens à dire que, lorsque nous avons formé le gouvernement, nous avons ouvert le Fonds stratégique pour l'innovation à la biofabrication.

Pour en venir à votre point, je pense que ce qu'il faut retenir à l'heure actuelle, c'est que nous sommes en train d'édifier les piliers de notre résilience future. À cette fin, nous avons investi dans Medicago, à Québec. Il s'agit d'un investissement important de presque 173 millions de dollars. Nous avons ensuite fait un investissement important dans VIDO, en Saskatchewan, et un autre dans AbCellera. Cette semaine, nous avons réussi à attirer Novavax au Canada, et je tiens à le souligner pour les membres, car on ne se cachera pas que tous les pays aimeraient voir Novavax fabriquer des produits sur son territoire. La société a choisi le Canada, et il y a une raison à cela.

Par souci d'exhaustivité à l'égard de M. Cumming, je dois l'informer que j'ai effectivement parlé au PDG de cette société. Or, il semble que nos politiques en matière de science et d'investissements ainsi que la facilité avec laquelle il est possible de faire des affaires ici ont été déterminantes dans sa décision. Vous n'avez pas besoin de me croire sur parole. Vous pouvez écouter les interviews qu'il a données au Canada.

Ce que nous allons aussi faire ensemble — et nous essayons d'accélérer les choses le plus possible à cet égard —, c'est investir dans les petites et moyennes entreprises. M. Ehsassi et nous tous députés avons des PME qui veulent prêter main-forte dans nos régions, dans nos provinces et dans nos villes, et c'est une chose qui me réjouit énormément. C'est pour cette raison que nous les avons soutenues par l'intermédiaire du Conseil national de recherches. Nous avons soutenu celles qui étaient à un stade, je dirais, plus avancé. En ce qui a trait à la biofabrication, nous ne pouvions pas, par exemple, leur donner les ressources pour faire cela.

Le sous-ministre Kennedy a expliqué que nous l'avons fait parce qu'il existe aussi différents types de vaccins. Lorsque nous examinons la question de l'achat de vaccins, nous constatons qu'il existe à l'heure actuelle quelque 234 candidats-vaccins dans le monde. En nous fondant sur les conseils du groupe de travail, nous en avons choisi sept parmi les plus prometteurs. Deux d'entre eux ont été approuvés au Canada et dans la plupart des pays du G7, et les livraisons se font maintenant au Canada.

Lorsque nous regardons la situation dans son ensemble, nous pensons à l'approvisionnement et au développement de la bioproduction au Canada. Nous avons fait ce que nous devons faire en premier lieu pour nous assurer de protéger la santé et la sécurité des Canadiens, et en même temps, pour nous rendre très résilients.

Nous n'allons pas nous arrêter là. Je tiens à rassurer monsieur Ehsassi et les autres membres du Comité: je parle à différentes entreprises. Nous allons rendre notre pays résilient. Nous serons bien préparés pour ce qui pourrait arriver ensuite. Nous allons essayer d'accélérer tous ces projets de fabrication et veiller à ce que la production se fasse de façon sécuritaire, car je pense que les Canadiens veulent que les choses aillent vite, mais pas aux dépens de l'innocuité du produit. Nous allons le faire de la manière la plus sécuritaire et la plus rapide possible pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens.

• (1230)

M. Ali Ehsassi: Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Les Canadiens ont maintenant entendu dire que le groupe de travail sur les vaccins a fait un travail formidable. Il a dû choisir parmi 234 candidats-vaccins, et il a fait un travail remarquable.

L'un des comités dont nous n'avons pas beaucoup entendu parler est le sous-comité conjoint de la bioproduction contre la COVID-19. Auriez-vous l'amabilité de nous expliquer le travail formidable que fait ce sous-comité depuis de nombreux mois?

L'hon. François-Philippe Champagne: Je pense que nous devrions être reconnaissants en tant que parlementaires et au nom de tous les Canadiens. Comme vous l'avez dit, ils ont examiné de nombreuses propositions. Ce sont des experts. On m'a raconté quelques histoires au sujet des membres de ce groupe de travail. Certains sont des médecins qui étaient en première ligne et qui pourtant n'hésitent pas à téléphoner pour donner des conseils.

Je tiens à souligner que ces décisions sont fondées sur la science. Ce ne sont pas des décisions politiques quant à l'endroit où nous allons investir. Ce sont les membres du comité qui ont fait le tri. Ils ont décidé lesquels seraient sûrs, efficaces et disponibles rapidement pour protéger les Canadiens. Ce sont les paramètres en fonction desquels ils ont travaillé.

Maintenant, la présidente me sourit et me fait des signes, ce qui signifie que je vais devoir m'arrêter là.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à M. Lemire.

[Français]

Vous avez la parole pour deux minutes et demie.

M. Sébastien Lemire: Merci, madame la présidente.

Monsieur le ministre Champagne, on sent avantagement que vous êtes en train d'établir votre marque comme ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie. Dans plusieurs de vos réponses, vous vous positionnez en faveur d'une autonomie de l'industrie canadienne et d'une souveraineté économique beaucoup plus forte.

Par contre, le gouvernement n'a pas précisé les mesures qu'il va prendre pour accroître la capacité scientifique globale du Canada et garantir nos recherches. C'est un domaine qui se trouve directement dans votre cour. Je parle de la recherche fondamentale comme de la recherche appliquée. Les scientifiques d'ici doivent avoir accès à des fonds pour les aider à exploiter leurs talents.

Que va faire le gouvernement pour à la fois investir dans la prochaine génération de scientifiques et offrir un soutien continu à ceux-ci afin qu'ils puissent faire face aux défis de la prochaine crise?

L'hon. François-Philippe Champagne: Merci, monsieur Lemire.

Je suis content que vous souleviez la question de la science, parce qu'avant d'en arriver à l'étape de la biofabrication, il y a la science. C'est la science qui nous y amène.

Je pense que nous avons démontré l'importance de la science. Comme je le dis souvent, la pandémie a été déclarée le 11 mars, et 12 jours après, soit le 23 mars, nous investissions déjà 275 millions de dollars dans ce que nous avons appelé le Plan canadien de mobilisation des sciences pour lutter contre la COVID-19. Le but de ces investissements était de nous assurer de nous donner les moyens nécessaires. Cela venait s'ajouter à ce que faisait déjà le Conseil national de recherches du Canada.

Nous continuerons d'investir dans la science. Tout le monde doit tirer des leçons de la pandémie que nous vivons. C'est une situation qui ne s'était pas présentée depuis un siècle. Nous n'avions jamais vécu une telle pandémie. Évidemment, il faut apprendre de celle-ci.

Cela dit, nous avons réagi rapidement. Assurément, vous pouvez compter sur moi, en tant que ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, pour travailler avec vous et vos collègues, écouter les idées qui seront proposées et voir comment nous pouvons mieux soutenir la science fondamentale et la science appliquée. Ce sont ces gens qui nous permettent d'avancer.

Je regardais les différents candidats vaccins. Il y a celui de Medicago, mais il y a aussi ceux de plus petites compagnies, comme Variation Biotechnologies, Precision NanoSystems, IMV, Entos Pharmaceuticals et Providence Therapeutics. Il y a aussi celui de Biodextris, à Laval, et celui de Glycovax Pharma, à Montréal. Nous en avons beaucoup. Je suis content, parce que cela permettra de créer des emplois de qualité et de garder nos chercheurs au pays. De plus, nos universités seront encore plus attrayantes si notre base manufacturière offre de belles possibilités aux étudiants et aux étudiantes.

• (1235)

M. Sébastien Lemire: J'ai une question à laquelle vous pourrez répondre par oui ou non, par respect pour le temps que m'alloue Mme la présidente.

Vous engagez-vous à investir davantage que l'a fait votre gouvernement au cours des cinq dernières années dans le domaine de la recherche?

L'hon. François-Philippe Champagne: Notre gouvernement a fait des investissements records en science, et nous continuerons certainement à appuyer nos chercheurs, nos chercheuses et nos scientifiques, parce que c'est grâce à eux que notre pays se trouve en bonne position aujourd'hui.

M. Sébastien Lemire: Merci.

L'hon. François-Philippe Champagne: Merci à vous.

La présidente: Merci beaucoup.

[Traduction]

Nous passons maintenant au député Davies.

Vous avez la parole pour deux minutes et demie.

M. Don Davies: Merci.

Madame la ministre, nous savons que l'Union européenne, les États-Unis et le Brésil ont publié les contrats qu'ils ont signés avec les fabricants de vaccins, même si certains d'entre eux sont caviardés. J'aimerais savoir qui a pris la décision, au sein du gouvernement canadien, de ne pas laisser filtrer un seul mot de nos contrats, et ce qui a motivé une telle décision.

L'hon. Anita Anand: Je commencerais en disant que chaque pays est différent — compte tenu de la capacité intérieure de chacun, par exemple — et que, par conséquent, les négociations avec les pays et les contrats qui en résultent ne sont pas identiques entre eux.

En ce qui concerne les contrats bilatéraux du Canada avec les producteurs de vaccins, il existe un certain nombre de clauses que nous — le gouvernement du Canada, l'une des deux parties contractantes — devons respecter sur le plan juridique. Ce qui est peut-être encore plus important, c'est que nous ne voulons pas mettre en péril nos achats de vaccins. Nous avons tous besoin de vaccins. Si nous divulguions la teneur de nos ententes avec les fournisseurs, cela pourrait être considéré comme une rupture de contrat et mettre en péril notre approvisionnement.

M. Don Davies: Madame la ministre, je suis moi-même avocat. J'ai lu mon lot de contrats. Voulez-vous dire que les clauses de confidentialité de nos contrats interdisent la divulgation de l'intégralité des contrats, ou seulement de certaines parties?

L'hon. Anita Anand: Les clauses de confidentialité s'appliquent à l'ensemble des contrats. Je suis retournée voir les fabricants de vaccins pour discuter de cette question avec eux. Ils sont, en tant que partie contractante, très soucieux de s'assurer que le Canada respecte ses obligations contractuelles.

M. Don Davies: Merci.

Monsieur Champagne, vous avez mentionné que le Canada a soutenu la production de vaccins à hauteur de milliards de dollars. Avez-vous obtenu des conditions contractuelles liées à cet argent public, à savoir que la production devait se faire au Canada?

L'hon. François-Philippe Champagne: Si vous me le permettez, monsieur Davies, puisque je n'ai pas eu connaissance des contrats proprement dits, comme vous le comprendrez certainement, je peux demander à mon sous-ministre de vous fournir des détails concernant les termes desdits contrats.

M. Don Davies: Merci, monsieur le ministre.

La présidente: Merci beaucoup.

C'est tout le temps que les ministres nous avaient accordé. Je sais qu'ils nous en ont donné un peu plus pour que nous puissions entendre les quatre partis lors de la troisième série de questions. Je tiens à les remercier d'avoir été là aujourd'hui et d'avoir répondu aux questions que beaucoup d'entre nous ont pu poser.

Sur ce, je vais permettre aux ministres de partir. Nous allons poursuivre nos séries de questions avec les sous-ministres et les autres représentants des ministères.

Madame la ministre, monsieur le ministre, je vous remercie encore une fois de votre temps. Veuillez remercier vos équipes de notre part.

L'hon. François-Philippe Champagne: Merci, madame la présidente, de nous avoir reçus et de nous avoir permis de fournir des précisions au Comité.

[Français]

Merci, tout le monde. Je vous souhaite une bonne journée.

L'hon. Anita Anand: Merci beaucoup, tout le monde. Au revoir.

[Traduction]

La présidente: Monsieur Dreeshen, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Earl Dreeshen (Red Deer—Mountain View, PCC): Merci beaucoup, madame la présidente. Il se peut que je partage mon temps de parole avec M. Nader.

Je n'ai que quelques observations à formuler.

La ministre vient de nous dire qu'en ce qui concerne les contrats, l'une des deux parties contractantes pourrait décider si elle veut ou non que certains détails soient tenus confidentiels, mais certains des contrats exposés par d'autres pays n'ont-ils pas été passés avec les mêmes entreprises? Si c'est le cas, alors n'est-ce pas le Canada qui fait obstacle?

De plus, bien sûr, en ce qui concerne les négociations, si elles ne sont pas identiques d'un pays à l'autre, il serait intéressant de savoir pourquoi nous en souffrons. Est-ce la raison pour laquelle nous ne voulons pas montrer à quel point c'est difficile?

• (1240)

M. Bill Matthews (sous-ministre, ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux): Je vous remercie, madame la présidente, de cette question.

Pour approfondir les propos de la ministre Anand, il faut préciser qu'il s'agit d'un contrat entre deux parties. Dans cette optique, la différence qu'il faut garder à l'esprit est que lorsqu'il y a fabrication dans d'autres pays, fabrication à laquelle les états peuvent avoir participé ou non par des investissements financiers ou d'autres moyens, cela entraîne un narratif différent, quant aux possibilités de divulgation.

Nous ne sommes certainement pas dans un monde où nous voudrions nous retrouver avec une rupture de contrat, surtout si l'on

considère l'importance du produit, et il s'agit, au risque de me répéter, d'un contrat entre deux parties. Je crois que c'est tout ce que je peux dire à ce sujet.

M. Earl Dreeshen: D'accord.

Dans un autre ordre d'idées, nous continuons d'entendre parler des possibilités d'approvisionnement pour des centaines de millions de doses. Bien sûr, nous n'avons pas besoin de centaines de millions de doses, alors qu'en est-il réellement de la valeur des doses que nous avons achetées?

Je veux dire, est-ce que cela se répercute sur le prix que vous pourriez avoir à payer si vous n'obtenez, disons, que 100 millions de doses au maximum, mais que vous dites à tous ces fournisseurs que vous pourriez en obtenir jusqu'à 400 millions? Si c'est le cas, cette différence entre 100 et 400 millions servira-t-elle à rembourser ceux que nous allons prendre au fonds COVAX?

M. Bill Matthews: Merci, madame la présidente. J'ai quelques observations à formuler.

Lorsque les contrats ont été mis en place avec les sept différents fabricants, c'était encore une fois l'été dernier, à une époque où personne ne savait avec certitude quels vaccins allaient réellement franchir la ligne. Nous en avons deux qui ont obtenu l'approbation réglementaire et, espérons-le, nous en aurons d'autres bientôt. C'est la raison pour laquelle les entreprises prenaient des risques en menant de front la recherche, les essais cliniques et le démarrage de la production. En gros, il s'agissait de mettre les bouchées doubles pour s'assurer d'arriver tôt au portillon.

En ce qui concerne ce qui se passera si tout cela se réalise et que le Canada reçoit plus de doses que nécessaire, eh bien, il y a une possibilité de faire des dons. Comme cela a déjà été mentionné, personne ne connaît vraiment la durabilité de ces vaccins. S'agit-il de quelque chose d'annuel? Si c'est le cas, pourraient-ils aussi être incorporés dans les vaccins des années à venir? Il y a une certaine marge de manœuvre et pour dire vrai, je pense qu'il est trop tôt pour savoir dire ce qui se passera, étant donné les différentes étapes de l'approbation réglementaire.

M. Earl Dreeshen: Quelle est la capacité du Canada à fournir des doses aux personnes qui en ont besoin? Je vous le demande parce que vous dites qu'il pourrait y avoir jusqu'à deux millions de doses par semaine, et ainsi de suite. Je sais qu'une multitude de façons originales d'administrer les vaccins sont invoquées. Mais est-ce que quelqu'un connaît la capacité réelle du système médical canadien à administrer ces doses?

M. Simon Kennedy: Madame la présidente, je serai très bref, car nous nous aventurons sur le terrain de l'Agence de la santé publique. Le point clé ici, c'est le rôle crucial que jouent les provinces et territoires dans l'administration du vaccin.

Je crois que nous savons tous que les deux vaccins actuellement disponibles, soit ceux de Moderna et de Pfizer, ont des exigences d'expédition strictes et nécessitent des températures d'entreposage très froides. Certains candidats vaccins présentent des exigences moins strictes, ce qui élargit le spectre des possibilités d'administration. Toutefois, il s'agit là de discussions en cours entre l'Agence de la santé publique et les provinces.

M. Earl Dreeshen: Tout à fait. Ma dernière question est la suivante: pourquoi cherche-t-on à convaincre les gens que la fin septembre est un excellent moment pour conclure la campagne de vaccination? Pourquoi ne pourrait-on pas le faire d'ici la fin juin?

M. Simon Kennedy: Je serai très bref. La fin septembre tient compte de l'attribution trimestrielle des deux vaccins approuvés, soit ceux de Pfizer et de Moderna. Si d'autres vaccins sont approuvés, puis livrés, la date peut certes être devancée, mais celle de la fin septembre repose sur l'accès à deux vaccins et l'attribution trimestrielle des doses par les entreprises qui le fabriquent.

• (1245)

La présidente: Merci beaucoup.

La parole est maintenant à M. Jowhari. Vous avez cinq minutes. Allez-y.

M. Majid Jowhari (Richmond Hill, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je souhaite à nouveau la bienvenue aux deux sous-ministres.

Permettez-moi de commencer par M. Kennedy. J'aimerais simplement vous permettre de compléter votre réponse à la question de mon collègue, M. Erskine-Smith. Vous parliez des différents types de vaccins en développement. Vous étiez sur le point de parler des investissements faits par le gouvernement. Pourriez-vous nous fournir des détails là-dessus, je vous prie?

M. Simon Kennedy: Oui. Je pourrais vous dire que, globalement, si vous consultez la liste des candidats vaccins sur lesquels il a une option d'achat, le gouvernement a veillé dans la mesure du possible à disposer de tous les principaux types de vaccins offerts dans le monde. Ceux approuvés jusqu'ici sont à ARN messenger, mais il y en a d'autres à protéine recombinante. Il y a aussi des vaccins à base de vecteurs viraux. Bref, il existe plusieurs plateformes vaccinales de premier plan.

De même, pour ce qui est de l'augmentation de la capacité nationale de biofabrication, des efforts résolus sont déployés pour veiller à ce que les investissements ciblent différents types de plateformes. Par exemple, le ministre Champagne a cité les investissements dans Medicago. Son vaccin est à base de particules pseudo-virales qui imitent la structure naturelle du virus. Le ministre a mentionné les investissements dans VIDO-InterVac. Là, il s'agit d'un vaccin à sous-unités protéiques. Et, dans le cas des investissements dans Providence Therapeutics, vous constaterez qu'il s'agit d'un vaccin à ARN messenger.

Les efforts déployés par le gouvernement en biofabrication ainsi que son soutien permettent de faire progresser les essais cliniques de divers candidats vaccins canadiens dans toutes ces technologies. Nous ne voulons pas mettre tous nos œufs dans le même panier, mais plutôt les répartir.

M. Majid Jowhari: Dans son allocution, le ministre Champagne a parlé de l'aptitude à produire des vaccins contre la COVID-19. Il a déclaré que, même chez les actuels producteurs de vaccins au pays, les vaccins antigrippaux monopolisent toute la capacité.

J'ai deux questions. D'abord, qu'estime-t-on être une production convenable de vaccins contre la COVID-19? Qu'est-ce qui répond aux exigences ou est unique à cet effet? A-t-on étudié la possibilité de collaborer avec ces installations pour en accroître la capacité dans le cadre du Groupe de travail sur les vaccins ou du Sous-comité conjoint de la bioproduction contre la COVID-19?

M. Simon Kennedy: Madame la présidente, je vais essayer de répondre brièvement. Pour être complète, ma réponse doit toutefois être très technique, bien que je ne prétende pas être un expert.

Je dirais que si nous dressions la liste complète des actifs au pays... Comme la ministre Anand l'a souligné, il y a eu des discussions intenses quant à un possible transfert de technologie qui permettrait à certains de ces candidats vaccins d'être produits au Canada. Il faut alors jumeler le candidat vaccin aux installations qui peuvent le produire. On crée en quelque sorte des associations.

Par exemple, la production de certains vaccins exige un degré précis de biosécurité. Ces vaccins ne peuvent pas être produits directement à côté d'un autre produit. D'autres, en revanche, ne nécessitent pas de mesures aussi strictes. Par exemple, GSK, à Sainte-Foy, dispose d'installations qui produisent des vaccins contre la grippe saisonnière. Il s'agit d'une technologie à base d'œufs. Les vaccins à ARN messenger approuvés qui sont actuellement utilisés ne peuvent pas... Il n'est pas possible d'utiliser la technologie à base d'œufs pour produire un vaccin à ARN messenger. Il faut avoir la technologie correspondant au vaccin, d'où toute la difficulté.

Le ministre Champagne a également dit — et c'est, honnêtement, le point le plus important et pertinent — que les entreprises doivent produire à grande échelle pour que ce soit vraiment intéressant pour elles. J'ai noté que M. Davies voulait en savoir plus sur la capacité de la Corée et du Mexique. Je viens de vérifier très rapidement la capacité de la Corée du Sud. Ses installations ont des bioréacteurs qui permettent de gérer des centaines de milliers de litres à la fois. Habituellement, dans les installations accessibles au Canada, nous parlons plutôt de quelques milliers de litres, de 5 000 litres, etc. Elles sont [*Difficultés techniques*].

La présidente: Monsieur Kennedy, nous ne vous entendons plus. J'ai arrêté le chronomètre.

M. Simon Kennedy: Pardonnez-moi.

Je devrais peut-être m'arrêter là, car je ne veux pas prendre trop de temps. Tout cela pour dire, madame la présidente, que les installations internationales auxquelles nous sommes habituellement associées, comme AstraZeneca et les autres, ont une capacité de production énorme comparativement à n'importe quelle installation au pays.

La difficulté pour les entreprises réside dans le transfert de technologie, qui est chronophage. On ne parle pas de transmettre une recette de muffins pour laquelle il suffit de se procurer les bons ingrédients. Habituellement, il faut compter au moins six mois. De petits lots de vaccin sont produits, car on doit prouver notre capacité à le produire. Des techniciens de l'entreprise sont sur place et vérifient tout. Quand ces entreprises ont planifié leurs efforts à cet effet, elles ont misé sur des installations qui peuvent produire un volume colossal plutôt que sur des installations plus modestes de production plus faible.

Merci.

• (1250)

M. Majid Jowhari: Merci. C'était super.

La présidente: Merci beaucoup.

Comme il ne nous reste que quelques minutes, nous allons entamer la quatrième série de questions. Chaque formation politique pourra poser des questions.

M. Nater prendra la parole en premier. Vous avez cinq minutes.

M. John Nater (Perth—Wellington, PCC): Merci, madame la présidente.

Je vais commencer par M. Matthews, du ministère de l'Approvisionnement.

Monsieur Matthews, la ministre Anand a dit avoir entièrement lu les contrats de Pfizer et de Moderna. En avez-vous fait autant?

M. Bill Matthews: Oui, je les ai lus, madame la présidente.

M. John Nater: Merci de votre réponse.

Pouvez-vous nous dire s'ils contiennent une clause qui stipule que le contrat en entier ne doit pas être dévoilé aux parlementaires? Pouvez-vous nous donner de l'information sur cette clause?

M. Bill Matthews: Les contrats proprement dits sont confidentiels. C'était généralement ainsi. C'est un secteur qui accorde beaucoup d'importance à la protection de la propriété intellectuelle et ainsi de suite. Il faut signer une entente de non-divulgaration pour pouvoir même négocier avec ces sociétés. C'est très délicat.

Je pense que j'ai déjà dit que les contrats canadiens sont confidentiels. En tant que ministère de l'Approvisionnement, nous prenons très au sérieux les obligations contractuelles du gouvernement. Nous tenons à les respecter.

M. John Nater: Merci de votre réponse.

Je ne suis pas avocat. Je ne suis qu'un enfant de la campagne du canton de Logan. Une ordonnance du Comité ou de la Chambre permettrait-elle d'examiner les contrats à huis clos? Cette ordonnance l'emporterait-elle sur les ententes de non-divulgaration?

M. Bill Matthews: Tout ce que je peux dire, madame la présidente, c'est que je prends les obligations contractuelles très au sérieux. Chaque rupture potentielle de contrat limiterait la capacité d'obtenir des vaccins et compromettrait les négociations futures, si nous sommes perçus comme un ministère qui ne respecte pas les clauses contractuelles.

Nous prenons donc très au sérieux le respect de nos contrats à SPAC.

M. John Nater: Merci de votre réponse. C'est curieux, car AstraZeneca et l'Union européenne se sont entendues pour divulguer des parties de leur contrat. Les États-Unis ont divulgué des passages des leurs. Je trouve curieux que nos négociations n'aient pas donné lieu à au moins une divulgation partielle des contrats.

Je veux revenir à l'échéance répétée à maintes reprises par le gouvernement, à savoir que tous les Canadiens qui veulent un vaccin en recevront un d'ici septembre. J'ai entendu dire encore une fois que le nombre de doses est ventilé par trimestre.

Que pouvez-vous dire au Comité pour lui garantir que nous n'allons pas recevoir la majeure partie de ces doses du troisième trimestre à la fin septembre, de sorte qu'il serait impossible pour les provinces de vacciner les gens avant la fin du mois, comme ce qui est promis?

M. Bill Matthews: Merci, madame la présidente.

Nos discussions sur le calendrier se poursuivent avec les fournisseurs. Elles commenceront véritablement à mesure que l'approbation réglementaire approche. On s'est entendu sur une répartition trimestrielle au cours de l'été, bien avant le commencement de la production.

Nous discutons avec les fournisseurs de la nécessité d'avoir un rythme de production stable et régulier pour cette raison précise. Nous voulons que nos provinces et nos territoires aient le temps de se préparer. Il est encore relativement tôt. Je pense que les pre-

mières doses ont commencé à arriver au cours de la troisième semaine de décembre.

On s'attend à ce que ces sociétés augmentent la production. À mesure qu'elles le feront, le Canada obtiendra de plus en plus de doses supplémentaires. Les provinces et les territoires pourront donc accroître leurs activités de vaccination en même temps que l'augmentation actuelle de la production par les sociétés.

M. John Nater: On nous dit souvent que nous devons recevoir deux millions de doses par semaine pour respecter l'échéance de septembre. À votre avis, à quel moment arriverons-nous au point où nous recevrons régulièrement deux millions de doses par semaine?

M. Bill Matthews: Les livraisons augmenteront chaque trimestre. Je pense que nous savons combien de doses nous recevrons la semaine prochaine. Il est encore tôt pour Pfizer et Moderna, mais l'augmentation de la production est plutôt prononcée. Ce n'est pas une ligne droite.

Le calcul réalisé consistait tout simplement à diviser le nombre de semaines qui restent par le nombre de doses. Il faut une augmentation plutôt prononcée. À mesure que les provinces et les territoires se familiarisent davantage avec ce qui est nécessaire pour administrer ces vaccins, ces sociétés augmentent leurs livraisons.

• (1255)

M. John Nater: Pouvez-vous au moins nous donner une estimation du moment où nous atteindrons la barre des deux millions de doses? Parlons-nous du début d'avril, du début de juin ou du début de juillet?

M. Bill Matthews: Je pense que je peux parler en fonction des trimestres. La ministre a déjà dit que nous nous attendons à recevoir un total de six millions de doses de Pfizer et de Moderna pendant le premier trimestre. On n'arrive pas à ce chiffre tout d'un coup, mais on augmente la production pour répondre à la demande. Restez attentif aux chiffres d'une semaine à l'autre, et vous verrez qu'ils commencent à augmenter.

M. John Nater: Merci de ces explications. Je vois que mon temps est écoulé.

Je signale qu'il semble y avoir un risque considérable qu'une grande partie de ces doses soient ajoutées vers la fin du troisième trimestre. Il y a un risque important qu'elles n'arrivent pas à temps pour que tous les Canadiens soient vaccinés d'ici la fin de septembre.

Merci, madame la présidente.

M. Bill Matthews: Madame la présidente, si je peux intervenir, selon le plan, le deuxième trimestre sera plus important que le premier. Il y aura une augmentation constante au cours du deuxième trimestre, et c'est vraiment à ce moment-là que les efforts de vaccination deviendront très intenses.

La présidente: Merci beaucoup.

La députée Lambropoulos est notre prochaine intervenante.

Vous avez cinq minutes à votre disposition.

Mme Emmanuela Lambropoulos: Merci, madame la présidente. Je vais partager mon temps avec le député Ehsassi.

Je me livre rarement à la politique partisane, mais je n'aime pas que l'opposition répète constamment que nous n'allons pas atteindre nos cibles de septembre, alors que les contrats stipulent clairement — et que les personnes qui les ont négociés le disent — que nous les atteindrons d'ici la fin de septembre. Ces propos font peur aux Canadiens, et cette peur vise à obtenir l'appui de Canadiens. Je ne pense pas que c'est la voie que nous devrions suivre.

Si vous pouviez dire une chose aux Canadiens au sujet des vaccins et de la possibilité que le Canada soit ou ne soit pas sur la bonne voie pour recevoir la quantité de vaccins que nous sommes censés recevoir d'ici septembre, et pour administrer le vaccin aux Canadiens avant une certaine date, que leur diriez-vous?

M. Bill Matthews: Merci, madame la présidente. Je peux seulement parler du point de vue contractuel.

Les contrats que nous avons conclus pour obtenir les deux vaccins approuvés portent sur un nombre suffisant de doses pour vacciner tous les Canadiens. Nous avons des délais de livraison qui nous permettront de le faire d'ici la fin de septembre. À mesure que d'autres vaccins sont approuvés — s'ils le sont —, nous avons l'occasion d'accélérer les choses.

Il y aura une augmentation constante des livraisons. Les chaînes de production sont relativement nouvelles, et il est donc parfaitement logique que les livraisons au début du premier trimestre soient plus petites que celles du deuxième trimestre. La production augmente constamment, et les contrats pour obtenir les vaccins approuvés portent déjà sur un nombre suffisant de doses.

Mme Emmanuella Lambropoulos: Merci.

M. Ali Ehsassi: Je remercie ma collègue de partager son temps.

J'aimerais m'adresser à M. Kennedy, si c'est possible.

Monsieur Kennedy, j'ai trouvé votre témoignage très utile. Malheureusement, nous semblons, selon ce que disent certains députés, faire des parallèles entre le Royaume-Uni et le Canada. Vous avez souligné à juste titre que la modernisation des installations au Royaume-Uni a commencé en 2019, et vous vous êtes penché sur l'approche du pays en matière de biofabrication.

Pouvez-vous en dire plus à ce sujet, pour que nous comprenions tous très bien que la capacité au Canada n'est pas la même qu'au Royaume-Uni?

M. Simon Kennedy: Madame la présidente, nous travaillons d'arrache-pied pour soutenir le gouvernement dans le rétablissement de la capacité de biofabrication du Canada, mais ce qu'il faut surtout retenir, et je crois que c'est incontestable lorsque nous regardons les faits, c'est que nous partons malheureusement de beaucoup plus loin.

Le Royaume-Uni compte deux des plus grandes sociétés pharmaceutiques au monde, qui fabriquent toutes les deux des vaccins contre la COVID: GSK et Astrazeneca. Il y a plusieurs années, avant même 2017, le pays s'est doté d'une stratégie assez sophistiquée pour appuyer les sciences de la vie, en investissant notamment dans le secteur. Je crois que c'était en 2017 — je vais devoir vérifier une troisième fois — que le pays a lancé des discussions portant sur d'autres investissements dans le secteur.

Le groupe de travail sur les vaccins s'est penché là-dessus pour voir si des leçons avaient été apprises pour le Canada.

À titre d'exemple, le Royaume-Uni construit actuellement son centre de fabrication de vaccins et d'innovation, qui comprendra de

grandes installations consacrées d'une part à la recherche et d'autre part à la production commerciale de vaccins. Comme je l'ai dit, les contrats remontent à 2019, et la construction n'est pas encore terminée. À ma connaissance, selon notre analyse, une partie de l'équipement qui peut servir à fabriquer les vaccins contre la COVID et qui se trouvait dans ces installations en construction a été transférée aux sous-traitants.

Ce qu'il faut retenir, c'est que le Royaume-Uni avait une très bonne longueur d'avance, que le pays a de nombreux sous-traitants dans le secteur de la fabrication, qu'il investissait, étudiait et consultait déjà activement, et qu'il avait déjà commencé les travaux pour renforcer sa capacité. En fait, le pays a pu emprunter certaines choses qui se trouvaient déjà sur place lorsque la pandémie a frappé, pour en faire un autre usage. Il n'y a vraiment pas de comparaison possible avec le Canada.

À propos des commentaires de sir John Bell, à savoir que, toutes proportions gardées, il est mieux d'assurer la fabrication au pays, nous sommes entièrement du même avis. De toute évidence, à l'avenir, au cours de la prochaine année et au-delà, l'objectif serait d'être dans la même position. Si on revient 9 ou 10 mois en arrière, il y avait... La conclusion de nos grands spécialistes, et selon notre analyse, c'est qu'il aurait été pour le moins risqué de construire une toute nouvelle usine à partir de rien, d'obtenir les permis nécessaires, de transférer la technologie et de commencer la livraison de vaccins.

Je crois qu'il y a des leçons à apprendre, mais nous sommes dans une position très différente de celle du Royaume-Uni. Je peux vous l'assurer.

• (1300)

M. Ali Ehsassi: Merci de ces explications.

La présidente: Nous passons maintenant à M. Lemire.

[Français]

Vous avez la parole pour deux minutes et demie.

M. Sébastien Lemire: Merci, madame la présidente.

Je remercie également les témoins.

M. Matthews sera possiblement en mesure de répondre à ma question, mais elle s'adresse à l'ensemble des témoins.

Est-ce que le Canada est prêt pour une mutation du virus? Le cas échéant, est-ce que les contrats vont tenir la route? Sera-t-il possible de les adapter? Advenant la mutation du virus, est-ce que la stratégie canadienne pourrait vraiment nous permettre d'être résilients et d'atteindre l'objectif de vacciner tout le monde d'ici le mois de septembre?

M. Simon Kennedy: Je peux offrir une réponse, et M. Matthews pourra ajouter des éléments.

En fait, c'est une des raisons pour lesquelles nous nous sommes engagés dans une discussion avec Novavax pour localiser la production chez nous. Cela ne concerne pas juste le vaccin qui existe actuellement. C'est aussi dans le cas où nous aurions besoin d'une dose de rappel supplémentaire ou de nouvelles versions du vaccin. Le but du travail en cours et des autres investissements dans des options canadiennes, par exemple Medicago, est de nous préparer à l'éventualité où nous aurions besoin de nouvelles versions du vaccin.

C'est certainement une priorité pour nous en ce qui concerne la biofabrication.

M. Sébastien Lemire: Je vous remercie.

Monsieur Matthews, voulez-vous ajouter quelque chose?

[Traduction]

M. Bill Matthews: Madame la présidente, la seule chose que j'ajouterais, c'est que c'est une question vraiment importante, et qu'il serait probablement préférable de la poser aux spécialistes de la santé ou aux fabricants de vaccins. Ils surveillent sans aucun doute activement les nouveaux variants qui font surface et veulent savoir si leurs vaccins demeureront efficaces.

À ma connaissance, il est encore trop tôt pour le savoir, mais il vaudrait mieux poser la question aux gens du milieu de la santé.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Vous avez eu accès aux contrats, contrairement à nous.

D'après ce que j'ai compris, il y a eu deux rencontres récemment entre le premier ministre du Canada, le nouveau président américain et la vice-présidente américaine, où ils ont parlé notamment de collaboration pour vaincre la COVID-19.

Que peut-on attendre de ces négociations?

[Traduction]

M. Bill Matthews: Je serai très bref, madame la présidente. Je ne peux pas parler de ce qui s'est dit entre le premier ministre et le président américain. Je ne peux pas me prononcer là-dessus. Désolé.

[Français]

M. Sébastien Lemire: D'accord.

Mon temps de parole est écoulé, alors je vous remercie.

[Traduction]

La présidente: Merci.

Le député Davies sera notre dernier intervenant.

Vous avez deux minutes et demie à votre disposition.

M. Don Davies: Merci.

Je dois avouer que ce qui s'est dit à propos d'AstraZeneca me laisse un peu perplexe. Je ne sais pas si c'est à défaut d'avoir la capacité nécessaire que le Canada ne fabrique pas de doses ici, ou si c'est parce que nous n'avons pas négocié le droit d'en produire ici.

M. Amir Attaran a témoigné devant le comité de la santé cette semaine. Il a dit que:

[...] le Conseil national de recherches du Canada sait comment fabriquer des vaccins. Ses brillants scientifiques ont été les premiers au monde à déployer un vaccin à vecteur d'adénovirus contre la rage, avant n'importe quel laboratoire pharmaceutique. Pourquoi le gouvernement fédéral ne conclut-il pas de contrat de licence avec AstraZeneca afin de fabriquer pour les Canadiens son vaccin à vecteur d'adénovirus contre la COVID-19 à l'aide de l'équipement du Conseil national de recherches du Canada?

Tout d'abord, est-ce à défaut d'avoir la capacité nécessaire que le conseil de recherches ne produit pas le vaccin d'AstraZeneca au Canada, ou parce que nous n'avons pas négocié le droit de le produire?

M. Mitch Davies (président, Conseil national de recherches du Canada): Madame la présidente, je peux peut-être commencer.

Je vais ensuite demander à un collègue de parler des négociations contractuelles.

Il est vrai que les chercheurs au conseil national de recherches connaissent bien la technologie sur laquelle repose le vaccin AstraZeneca. En fait, l'usine de fabrication de produits biologiques en construction serait capable de produire ce genre de vaccin. Bien entendu, ce qui est important, c'est la société avec laquelle on conclut une entente à cette fin. Dans ce cas-ci, nous avons annoncé plus tôt cette semaine le protocole d'entente avec Novavax, qui vise à produire des vaccins dans cette usine conformément à notre capacité, ce qui a été dit.

Je vais demander à mon collègue s'il souhaite donner de plus amples renseignements sur les discussions tenues avec les différents fabricants de vaccins, dont AstraZeneca. Je pense d'ailleurs que la ministre Anand en a parlé. Il en a été question dans les discussions préliminaires.

• (1305)

M. Don Davies: Si je peux me permettre, mon temps est limité. Je vais juste poser ma dernière question et laisser quiconque la souhaite y répondre.

Le ministre Anand a confirmé que nous avons essayé sans succès d'obtenir auprès d'AstraZeneca un droit de production nationale, alors que beaucoup d'autres pays ont réussi. Nous savons que l'Union européenne, les États-Unis et le Brésil peuvent publier des contrats, ou des parties importantes de contrats, ce qui signifie qu'ils ne doivent manifestement pas satisfaire les mêmes exigences restrictives que le Canada. Vous dites que les gouvernements fédéraux qui se sont succédés ont laissé l'Australie, le Brésil, le Mexique, l'Argentine, l'Inde, le Japon, la Corée du Sud, la Chine et d'autres pays obtenir une capacité nationale de production de vaccins que le Canada n'a pas.

Je pose la question suivante: peut-on dire que, toutes proportions gardées, il est manifeste que le Canada a fait un travail relativement mauvais tant dans les négociations que dans sa préparation aux pandémies?

La présidente: Soyez très bref.

M. Simon Kennedy: Madame la présidente, je peux répondre brièvement au sujet de la capacité.

Les pays que l'honorable député a mentionnés avaient généralement en place au début de la pandémie des ressources de biofabrication nettement supérieures. La capacité de biofabrication de la Corée du Sud est énorme, comme l'a mentionné le ministre Champagne. Quant au Serum Institute of India, il doit produire à lui seul plus d'un milliard de doses de vaccin contre la COVID.

Au moment d'envisager une production et l'affectation de maigres ressources au transfert de technologie, ces grandes multinationales cherchaient des installations pouvant assurer une production à grande échelle. Comme on l'a déjà fait remarquer, le Canada n'avait pas la capacité excédentaire nécessaire. En effet, nos installations — et nous avons ici d'excellentes entreprises — n'avaient pas la bonne technologie ou se consacraient déjà à la fabrication de produits essentiels pour lutter, par exemple, contre la coqueluche, la poliomyélite, la diphtérie et ainsi de suite.

Je vais m'arrêter ici.

La présidente: Merci beaucoup.

C'est tout le temps que nous avons aujourd'hui.

Je tiens à remercier M. Matthews, M. Kennedy et M. Davies de s'être joints à nous et d'être restés un peu plus longtemps pour permettre à nos membres de poser ces questions vitales.

Je remercie les députés d'avoir posé d'excellentes questions. Je pense que la réunion a été fructueuse.

[Français]

Merci beaucoup aux interprètes, au greffier, aux analystes et à l'équipe des TI.

[Traduction]

Je vous remercie pour tout aujourd'hui.

Comme vous le savez, nous allons rencontrer le groupe de travail sur les vaccins la semaine du 15 février. Si vous souhaitez entendre d'autres témoins dans le cadre de l'étude, il serait formidable que vous fassiez parvenir votre liste au greffier pour qu'ils puissent communiquer avec eux. Je répète que la liste peut changer. Elle ne doit pas nécessairement être définitive.

Cela dit, la séance est levée. À la semaine prochaine.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>